



PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHONE-ALPES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

5 janvier 2012

Le recueil des actes administratifs peut-être consulté sur notre site Internet :
<http://www.rhone.gouv.fr>

*Les textes publiés peuvent être consultés dans leur intégralité
auprès des différents services concernés*

PREFECTURE DE REGION

<u>Arrêté modificatif n° 11-380 du 19 décembre 2011</u> : fixation des modalités de transfert des biens mobiliers et immobiliers, des créances, des droits et obligations de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche méridionale et de la chambre de commerce et d'industrie Nord Ardèche à la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Ardèche	5
<u>Arrêté SGAR n° 11-304 du 19 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Isère.....	5/7
<u>Arrêté SGAR n° 11-324 du 14 novembre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Isère	7/8
<u>Arrêté SGAR n° 11-353 du 2 décembre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Isère	8/10
<u>Arrêté SGAR n° 11-274 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain	10/11
<u>Arrêté SGAR n° 11-290 du 13 octobre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain	11/14
<u>Arrêté SGAR n° 11-281 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ain.....	14/15
<u>Arrêté SGAR n° 11-291 du 13 octobre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ain.....	15/17
<u>Arrêté SGAR n° 11-313 du 26 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ardèche	17/19
<u>Arrêté SGAR n° 11-275 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ardèche.....	19/20
<u>Arrêté SGAR n° 11-277 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Loire	20/22
<u>Arrêté SGAR n° 11-292 du 13 octobre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Loire	22/23
<u>Arrêté SGAR n° 11-327 du 14 novembre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Loire.....	24/25
<u>Arrêté SGAR n° 11-369 du 13 décembre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Loire	25/26
<u>Arrêté SGAR n° 11-276 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Drôme.....	27/28
<u>Arrêté SGAR n° 11-282 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme	28/29
<u>Arrêté SGAR n° 11-309 du 26 octobre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme ..	30/31
<u>Arrêté SGAR n° 11-368 du 13 décembre 2011</u> : nomination de membres au conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de la Loire	32
<u>Arrêté SGAR n° 11-278 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Savoie	32/33
<u>Arrêté SGAR n° 11-283 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie.....	34/35
<u>Arrêté SGAR n° 11-328 du 14 novembre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie ..	35/37
<u>Arrêté SGAR n° 11-370 du 13 décembre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie ..	37/38
<u>Arrêté SGAR n° 11-314 du 26 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Rhône.....	38/40
<u>Arrêté SGAR n° 11-326 du 14 novembre 2011</u> : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Rhône.....	40/42
<u>Arrêté SGAR n° 11-280 du 5 octobre 2011</u> : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Rhône-Alpes	42/43

Arrêté SGAR n° 11-310 du 26 octobre 2011 : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Rhône-Alpes	43/45
Arrêté SGAR n° 11-325 du 14 novembre 2011 : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales du Rhône	45/46
Arrêté SGAR n° 11-279 du 5 octobre 2011 : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie	47/48
Arrêté SGAR n° 11-312 du 26 octobre 2011 : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie	48/50
Arrêté SGAR n° 11-352 du 2 décembre 2011 : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie	50/52
Arrêté SGAR n° 11-284 du 5 octobre 2011 : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie	52/53
Arrêté SGAR n° 11-311 du 26 octobre 2011 : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie	53/55
Arrêté SGAR n° 11-373 du 16 décembre 2011 : dévolution du patrimoine immobilier de la caisse d'allocations familiales d'Aubenas à la caisse d'allocations familiales de l'Ardèche	55/56
Arrêté SGAR n° 11-320 du 2 novembre 2011 : dévolution du patrimoine immobilier de la caisse primaire d'assurance maladie de Grenoble et de la caisse primaire d'assurance maladie de Vienne à la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère	56/57

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Arrêté n°11-366 du 09 décembre 2011 : transfert de quota laitier suite à un transfert foncier	58
Arrêté n° 2011-RA-375 du 16 décembre 2011 : renouvellement de l'agrément du groupement de défense sanitaire apicole de la Drôme « GDSAD » dans les conditions visées à l'article L 5143-7 du code de la santé publique	58
Arrêté n° 2011-RA-376 du 16 décembre 2011 : renouvellement de l'agrément du groupement de défense des abeilles de l'Ardèche « GDSA 07 » dans les conditions visées à l'article L 5143-7 du code de la santé publique	58/59
Arrêté n° 2011-RA-377 du 16 décembre 2011 : abrogation de l'agrément de la coopérative DIE-GRILLON, groupement visé à l'article L.5143-7 du code de la santé publique	59
Décision du 2 janvier 2012 : Composition du comité technique de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	59/60
Décision du 2 janvier 2012 : Composition du comité technique régional des établissements d'enseignement agricole...	60
Arrêté n° 11-378 du 15 décembre 2011 : Conditions de financement, par des aides publiques, des investissements des entreprises d'exploitation forestière dans le cadre du Plan de Développement Rural Hexagonal	60/61

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

Arrêté n°11-102 du 12 décembre 2011 : agrément pour l'activité de séjours de vacances adaptées organisées	62
Arrêté n°11-110 du 29 décembre 2011 : agrément pour l'activité de séjours de vacances adaptées organisées	62

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT

Arrêté n°: 11-362 du 2 décembre 2011 : sanctions administratives à l'encontre de l'entreprise de transports routiers de marchandises de l'entreprise CATESSON Transports à Grigny (69520).....	63
Arrêté n° 11-361 du 2 décembre 2011 : radiation du registre des transporteurs routiers de marchandises et des loueurs de véhicules industriels de l'entreprise EUROLAND GLOBAL LOGISTICS RHONE-ALPES à Saint Bonnet de Mure (69720).....	63
Arrêté n° 11- 338 du 23 novembre 2011 : radiation du registre des transporteurs routiers de marchandises et des loueurs de véhicules industriels de l'entreprise Transport Provençal (Michel REYNAUD) à Montélimar (26200).	64
Arrêté n° 11-339 du 23 novembre 2011 : radiation du registre des transporteurs routiers de marchandises et des loueurs de véhicules industriels de l'entreprise TRANSLOVAK (Heldre Agnès).....	64
Arrêté n° 11-340 du 23 novembre 2011 : sanctions administratives à l'encontre de l'entreprise de transports routiers de marchandises de l'entreprise HABTRANS à Villars-les-Dombes (01330)	64/65

<u>Arrêté n°11-341 du 23 novembre 2011</u> : sanctions administratives à l'encontre de l'entreprise de transports routiers de marchandises de l'entreprise Transports THORAL à Passins (38510)	65
<u>Décision du 19 décembre 2011</u> : délégation de signature de Monsieur Philippe LEDENVIC, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, aux agents du centre de prestations comptables mutualisé pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes.....	65/67
<u>Arrêté n°11-402 du 21 décembre 2011</u> : arrêt de l'Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondations du bassin Rhône-Méditerranée	67/68

PREFECTURE DE REGION

Arrêté modificatif n°11-380 du 19 décembre 2011

Objet : fixation des modalités de transfert des biens mobiliers et immobiliers, des créances, des droits et obligations de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche méridionale et de la chambre de commerce et d'industrie Nord-Ardèche à la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Ardèche.

Article 1 : L'arrêté préfectoral n°11-007 du 10 janvier 2011 susvisé est modifié comme il suit :

"**Article 3** : En ce qui concerne les biens immobiliers, leur désignation cadastrale et leur valeur nette comptable sont reprises dans l'annexe 1.

La valeur nette comptable globale des biens immobiliers mutés s'élève à 1 989 837,08 euros, un million neuf cent quatre vingt neuf mille huit cent trente sept euros et huit centimes, pour la chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche méridionale et à 483 711,63 euros, quatre cent quatre vingt trois mille sept cent onze euros et soixante trois centimes, pour la chambre de commerce et d'industrie Nord-Ardèche.

Le montant total des biens immobiliers transférés à la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Ardèche, figurant à l'annexe 1, s'élève à 2 473 548,71 euros, deux millions quatre cent soixante treize mille cinq cent quarante huit euros et soixante et onze centimes. Il servira de base de calcul pour la publication des actes."

"**Article 4-1** : La chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Ardèche est subrogée dans tous les droits et obligations pour les contrats en cours concernant les anciennes chambres de commerce et d'industrie, notamment pour les contrats de travail (annexe 2).

Article 4-2 : Les biens mobiliers et immobiliers, créances et dettes des deux établissements antérieurs à la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Ardèche, inscrits dans les bilans susvisés constituent le bilan d'ouverture joint en annexe 3. Ils sont transférés à leur valeur nette comptable (valeurs d'origine, amortissements et provisions pour dépréciation)."

Article 2 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes et de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera adressée au président de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Ardèche, au préfet de l'Ardèche et au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Annexe jointe au présent recueil

Le préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Jean-François CARENCO

Arrêté SGAR n°11-304 du 19 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Isère

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Isère les personnes désignées dans le tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Isère, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 27 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	GARCIA	Christophe
TITULAIRE	Madame	MOROS	Michèle Marie Lucile
SUPPLEANT	Monsieur	CHAMUSSY	Mayeul, Marie, Patrick
SUPPLEANT	Monsieur	VILLEMUS	André, Lilian, Francis

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	HOGREL	Jean-François Pierre
TITULAIRE	Monsieur	SEGOND	Johan Francis Charles
SUPPLEANT	Madame	CERDAN	Lucie Bernadette
SUPPLEANT	Madame	DOPP	Joëlle

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	COMTESSE	Pierre
TITULAIRE	Monsieur	DEROUDILLE	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	PEYRACHE	Lionel
SUPPLEANT	Monsieur	REPON	Olivier

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Madame	COURATIN	Brigitte Renée Jeanne
SUPPLEANT	Monsieur	CAPELLI	Hervé

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	BAH	Mohamed Abdul Rahim
SUPPLEANT	Madame	POINAS	Gaëlle Sylvie

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Mademoiselle	COMBE	Corinne Madeleine Michèle
TITULAIRE	Monsieur	DOREL	Jean-François, Daniel
TITULAIRE	Monsieur	GOMPEL	Pierre
SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT	Monsieur	LETOURMY	Patrice
SUPPLEANT	Madame	RAMBICUR	Mylène

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	DELAS	Valérie Nicole Marcelle
SUPPLEANT	Monsieur	CHASSAGNE	André, Paul, Gilbert

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BESESTY	Daniel
SUPPLEANT	Monsieur	RODRIGUEZ	François

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	MOREAU	Guy Roger
SUPPLEANT	Monsieur	PALIARD	Dominique

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	GUIBOUD RIBAUD	Christiane
TITULAIRE	Monsieur	LEJEUNE	Jean-Claude
TITULAIRE	Madame	MERGER STEINMETZ	Nicole
TITULAIRE	Madame	MONTAUDON	Sarah
SUPPLEANT	Mademoiselle	GAUTIER	Florence Brigitte Rolande
SUPPLEANT	Monsieur	NOHARET	Georges, Jean-Marie
SUPPLEANT	Madame	REDJADJ	Laure Marie
SUPPLEANT	Madame	ROIZON CAPARROS	Gaëlle

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	BARUCHEL	Nathalie
PERSONNE	Madame	MAUREL	Danièle
PERSONNE	Monsieur	MEUNIER	Jean-Louis, Denis, Paul, Gérard
PERSONNE	Monsieur	SOUCHON	Jean-Pierre, Charles, Henri

Arrêté SGAR n° 11-324 du 14 novembre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Isère

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Isère les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : L'arrêté n° 08-433 du 24 novembre 2008 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Isère est abrogé.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Isère, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 22 novembre 2011 et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de l'Isère. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	BAUDRAND	Pierre Alain Edmond
TITULAIRE	Monsieur	DELMAS	Gilbert
SUPPLEANT	Monsieur	COLOMBINO	Guy Roger
SUPPLEANT	Monsieur	MAUGIRON	Freddy

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLEN	Joseph
TITULAIRE	Monsieur	ILIAN	Gilbert
SUPPLEANT	Monsieur	MOREIRA	Régis
SUPPLEANT	Monsieur	PENET	Alain René Georges

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	DEROUDILLE	Marc
TITULAIRE	Monsieur	SCHOENDORF	Daniel
SUPPLEANT	Monsieur	GILQUIN	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	GUYOT	Stéphane

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TREILLE	Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	LACHENAL	Christian

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GROSS	Alain
SUPPLEANT	Mademoiselle	SALTARELLI	Jacqueline

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	CAVAT	Denis André Paul
TITULAIRE	Monsieur	CHAIZE	Pierre Marie Antoine
TITULAIRE	Monsieur	DURANTON	Robert Lucien Emile
SUPPLEANT	Monsieur	DENJEAN	Thierry Roger
SUPPLEANT	Monsieur	ERNST	Bruno Pierre Marie
SUPPLEANT	Monsieur	POUGET	Philippe Luc Claude

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	JENNY	François, André
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	KARYTA CRISTINI	Brigitte
SUPPLEANT	Madame	CLAPPAZ	Annick, Françoise, Suzanne

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	CHASSAGNE	André Paul Gilbert
SUPPLEANT	Monsieur	RODRIGUEZ	François

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	VIAL	Henry
SUPPLEANT	Madame	RIOM	Sophie

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Monsieur	BENHAMOU	Franck
PERSONNE QU	Madame	GRASSER	Sylvie Marie
PERSONNE QU	Monsieur	MINEO	Bruno Pascal
PERSONNE QU	Monsieur	VIEUX-MELCHIOR	Eric Roger Pierre

Arrêté SGAR n°11-353 du 2 décembre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Isère

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n°11-304 du 19 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Isère est modifié comme suit :

Dans le tableau désignant les représentants des employeurs sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), la ligne comportant la mention « non désigné » est remplacée par la ligne suivante :

En tant que représentant des employeurs sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

SUPPLEANT	Madame	LIZÉ	Jacqueline
-----------	--------	------	------------

Article 2 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Isère, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère. Composition du conseil d'administration

Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	GARCIA	Christophe
TITULAIRE	Madame	MOROS	Michèle Marie Lucile
SUPPLEANT	Monsieur	CHAMUSSY	Mayeul, Marie, Patrick
SUPPLEANT	Monsieur	VILLEMUS	André, Lilian, Francis

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	HOGREL	Jean-François Pierre
TITULAIRE	Monsieur	SEGOND	Johan Francis Charles
SUPPLEANT	Madame	CERDAN	Lucie Bernadette
SUPPLEANT	Madame	DOPP	Joëlle

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	COMTESSE	Pierre
TITULAIRE	Monsieur	DEROUDILLE	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	PEYRACHE	Lionel
SUPPLEANT	Monsieur	REPON	Olivier

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Madame	COURATIN	Brigitte Renée Jeanne
SUPPLEANT	Monsieur	CAPELLI	Hervé

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	BAH	Mohamed Abdul Rahim
SUPPLEANT	Madame	POINAS	Gaëlle Sylvie

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Mademoiselle	COMBE	Corinne Madeleine Michèle
TITULAIRE	Monsieur	DOREL	Jean-François, Daniel
TITULAIRE	Monsieur	GOMPEL	Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	LETOURMY	Patrice
SUPPLEANT	Madame	LIZÉ	Jacqueline
SUPPLEANT	Madame	RAMBICUR	Mylène

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	non désigné		
SUPPLEANT	non désigné		

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	DELAS	Valérie Nicole Marcelle
SUPPLEANT	Monsieur	CHASSAGNE	André, Paul, Gilbert

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	non désigné		
SUPPLEANT	non désigné		

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BESESTY	Daniel
SUPPLEANT	Monsieur	RODRIGUEZ	François

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	MOREAU	Guy Roger
SUPPLEANT	Monsieur	PALIARD	Dominique

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	GUIBOUD RIBAUD	Christiane
TITULAIRE	Monsieur	LEJEUNE	Jean-Claude
TITULAIRE	Madame	MERGER STEINMETZ	Nicole
TITULAIRE	Madame	MONTAUDON	Sarah
SUPPLEANT	Mademoiselle	GAUTIER	Florence Brigitte Rolande
SUPPLEANT	Monsieur	NOHARET	Georges, Jean-Marie
SUPPLEANT	Madame	REDJADJ	Laure Marie
SUPPLEANT	Madame	ROIZON CAPARROS	Gaëlle

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	BARUCHEL	Nathalie
PERSONNE	Madame	MAUREL	Danièle
PERSONNE	Monsieur	MEUNIER	Jean-Louis, Denis, Paul, Gérard
PERSONNE	Monsieur	SOUCHON	Jean-Pierre, Charles, Henri

Arrêté SGAR n° 11-274 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Ain, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	LUCCHINI	Christian
TITULAIRE	Monsieur	MICHEL	Christian
SUPPLEANT	Mademoiselle	CHEVAUCHET	Sonia
SUPPLEANT	Monsieur	VERNE	Bernard

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	CARRERE	Corinne Bernadette Denise
TITULAIRE	Monsieur	FONTAINE	Robert Victor Paul
SUPPLEANT	Madame	BERRY	Jacqueline
SUPPLEANT	Madame	MARZLOFF	Rose Marie

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BOUZOMMITA	Aurélie, Marie
TITULAIRE	Madame	VALENCON	Denise
SUPPLEANT	Mademoiselle	de los RIOS	Sofia

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Madame	MAUGER	Josette
SUPPLEANT	Madame	COTTIN	Christiane

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

SUPPLEANT	Madame	GREMBER	Hélène
-----------	--------	---------	--------

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	CHETAIL	Josette Noëlle
TITULAIRE	Madame	GONNET	Martine
TITULAIRE	Monsieur	SAVIDAN	Henri
SUPPLEANT	Madame	BERNARD	Jacqueline
SUPPLEANT	Mademoiselle	BONNIER	Valérie
SUPPLEANT	Monsieur	VENCHI	Stéphan Olivier

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	SOURD	Didier
SUPPLEANT	Monsieur	BASSET	Jean-Marc

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	GIROUD	Gérard Michel
SUPPLEANT	Monsieur	BOZON	Gérard, Jean, Marcel

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	BENITAH	Georges Salomon
SUPPLEANT	Madame	CROPIER	Florence, Marie

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	DUMONTET	Denise Joëlle
TITULAIRE	Monsieur	GENIER	Emmanuel
TITULAIRE	Monsieur	GROS	Alain
TITULAIRE	Madame	GUISTI	Geneviève
SUPPLEANT	Madame	BONNE	Frédérique Maryse Bernadette
SUPPLEANT	Madame	ROZIER	Raphaëlle Laurence

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	JACQUET	Agnès-Marie
PERSONNE	Monsieur	ROCHE	Philippe
PERSONNE	Madame	UGHETTI	Maryse

Arrêté SGAR n° 11-290 du 13 octobre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-274 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants de la Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière (CGT-FO), il est inséré la ligne suivante :

Suppléant		Non désigné	
-----------	--	-------------	--

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-274 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants de la Confédération Française de l'Encadrement (CFE-CGC), il est inséré la ligne suivante :

Titulaire	Monsieur	BAILLY	Dominique
-----------	----------	--------	-----------

Article 3 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-274 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Monsieur	ANGELOZ	Luc
Suppléant	Monsieur	BAILLET	Jean Michel

Article 4 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-274 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Monsieur	MILLET	Gérald
Suppléant	Monsieur	GONDRET	Lionel

Article 5 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-274 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) / Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), sont insérées les lignes suivantes :

Suppléant		Non désigné	
Suppléant		Non désigné	

Article 6 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-274 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants Personnes Qualifiées, est insérée la ligne suivante :

PERSONNE QU		Non désigné	
-------------	--	-------------	--

Article 7 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 8 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Ain, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	LUCCHINI	Christian
TITULAIRE	Monsieur	MICHEL	Christian
SUPPLEANT	Mademoiselle	CHEVAUCHET	Sonia
SUPPLEANT	Monsieur	VERNE	Bernard

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	CARRERE	Corinne Bernadette Denise
TITULAIRE	Monsieur	FONTAINE	Robert Victor Paul
SUPPLEANT	Madame	BERRY	Jacqueline
SUPPLEANT	Madame	MARZLOFF	Rose Marie

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BOUZOMMITA	Aurélie, Marie
TITULAIRE	Madame	VALENCON	Denise
SUPPLEANT	Mademoiselle	de los RIOS	Sofia
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Madame	MAUGER	Josette
SUPPLEANT	Madame	COTTIN	Christiane

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	BAILLY	Dominique Hubert Francis
SUPPLEANT	Madame	GREMBER	Hélène

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	CHETAIL	Josette Noëlle
TITULAIRE	Madame	GONNET	Martine
TITULAIRE	Monsieur	SAVIDAN	Henri
SUPPLEANT	Madame	BERNARD	Jacqueline
SUPPLEANT	Mademoiselle	BONNIER	Valérie
SUPPLEANT	Monsieur	VENCHI	Stéphan Olivier

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	ANGELOZ	Luc
SUPPLEANT	Monsieur	BAILLET	Jean-Michel

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	SOURD	Didier
SUPPLEANT	Monsieur	BASSET	Jean-Marc

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	MILLET	Gérald
SUPPLEANT	Monsieur	GONDRET	Lionel

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	GIROUD	Gérard Michel
SUPPLEANT	Monsieur	BOZON	Gérard, Jean, Marcel

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	BENITAH	Georges Salomon
SUPPLEANT	Madame	CROPIER	Florence, Marie

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	DUMONTET	Denise Joëlle
TITULAIRE	Monsieur	GENIER	Emmanuel
TITULAIRE	Monsieur	GROS	Alain
TITULAIRE	Madame	GUISTI	Geneviève
SUPPLEANT	Madame	BONNE	Frédérique Maryse Bernadette
SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT	Madame	ROZIER	Raphaëlle Laurence

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	JACQUET	Agnès-Marie
PERSONNE		non désigné	
PERSONNE	Monsieur	ROCHE	Philippe
PERSONNE	Madame	UGHETTI	Maryse

Arrêté SGAR n° 11-281 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ain

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ain les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Ain, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de l'Ain. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	JURY	Alain
TITULAIRE	Monsieur	PISSARD-MAILLET	Dominique
SUPPLEANT	Monsieur	GROBON	Didier
SUPPLEANT	Madame	MAITRE	Catherine Claude Danièle

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Mademoiselle	BIONDA	Annie
TITULAIRE	Monsieur	GOMOT	Joël
SUPPLEANT	Madame	SEGARRA	Marie-José
SUPPLEANT	Monsieur	TARHAN	Romain

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	CLERC	Jérôme
TITULAIRE	Madame	ROUVEURE	Gisèle, Thérèse, Françoise
SUPPLEANT	Monsieur	BERNARDI	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	EL LAYMOUNI	Mohamed

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	BERMOND	Georges Gaston Victor
SUPPLEANT	Monsieur	GOUILLOUX	Hervé Michel claud

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	FRANCHINO	Dominique Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	SAINT GERMAIN	Martial

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	FONTENAT	Véronique, Marie-Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	GLORIES	Thierry
TITULAIRE	Monsieur	SAVIDAN	Henri
SUPPLEANT	Monsieur	MARILLET	Jean-Yves

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	PESENTI	Philippe Arthur
SUPPLEANT	Monsieur	POUILLAT	Christophe

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	CABOT	Frédéric René
SUPPLEANT	Monsieur	FAVRE	Dominique

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Madame	CONDARD-ARGENTI	Marie-Françoise
SUPPLEANT	Monsieur	MUSUMECI	Philippe

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	LANGLOIS	Guy, Georges
PERSONNE	Monsieur	VINCENT	André

Arrêté SGAR n° 11-291 du 13 octobre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ain

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-281 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Monsieur	FAIPOT	Franck
Suppléant	Monsieur	ANGELOZ	Luc

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-281 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Au titre des représentants des travailleurs indépendants, avant le tableau désignant les représentants de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Madame	PERROUD-BOURGIN	Françoise
Suppléant	Monsieur	CHARRIER	Jean-Marc

Article 3 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-281 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ain est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les personnes qualifiées, sont insérées les lignes suivantes :

PERSONNE		Non désigné	
PERSONNE	Monsieur	PECHADRE	Jacky

Article 4 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 5 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Ain, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de l'Ain. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	JURY	Alain
TITULAIRE	Monsieur	PISSARD-MAILLET	Dominique
SUPPLEANT	Monsieur	GROBON	Didier
SUPPLEANT	Madame	MAITRE	Catherine Claude Danièle

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Mademoiselle	BIONDA	Annie
TITULAIRE	Monsieur	GOMOT	Joël
SUPPLEANT	Madame	SEGARRA	Marie-José
SUPPLEANT	Monsieur	TARHAN	Romain

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	CLERC	Jérôme
TITULAIRE	Madame	ROUVEURE	Gisèle, Thérèse, Françoise
SUPPLEANT	Monsieur	BERNARDI	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	EL LAYMOUNI	Mohamed

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	BERMOND	Georges Gaston Victor
SUPPLEANT	Monsieur	GOUILLOUX	Hervé Michel claud

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	FRANCHINO	Dominique Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	SAINT GERMAIN	Martial

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	FONTENAT	Véronique, Marie-Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	GLORIES	Thierry
TITULAIRE	Monsieur	SAVIDAN	Henri
SUPPLEANT	Monsieur	MARILLET	Jean-Yves
SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	FAIPOT	Franck Jean Bruno
SUPPLEANT	Monsieur	ANGELOZ	Luc

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	PESENTI	Philippe Arthur
SUPPLEANT	Monsieur	POUILLAT	Christophe

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	PERROUD-BOURGIN	Françoise
SUPPLEANT	Monsieur	CHARRIER	Jean-Marc

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	CABOT	Frédéric René
SUPPLEANT	Monsieur	FAVRE	Dominique

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Madame	CONDARD-ARGENTI	Marie-Françoise
SUPPLEANT	Monsieur	MUSUMECI	Philippe

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	LANGLOIS	Guy, Georges
PERSONNE		non désigné	
PERSONNE	Monsieur	PECHADRE	Jacky
PERSONNE	Monsieur	VINCENT	André

Arrêté SGAR n° 11-313 du 26 octobre 2011

Objet : Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ardèche

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Ardèche les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Ardèche, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 7 novembre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	OTT	Agnès
TITULAIRE	Monsieur	RAFFARD	Joël, Aimé, Jean
SUPPLEANT	Monsieur	MAILLET	Daniel
SUPPLEANT	Monsieur	SERRIERES	Pierre Jean

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	BENASSY	Daniel Henri
TITULAIRE	Monsieur	SERRE-CHAMARY	René
SUPPLEANT	Madame	MARTINEZ	Marie Manuela
SUPPLEANT	Monsieur	PIALAT	Olivier Didier

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	MAZA	Hervé Didier
TITULAIRE	Monsieur	VIALLE	Alain
SUPPLEANT	Monsieur	ORTIS	Frédéric André
SUPPLEANT	Monsieur	QUEROL	Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Madame	BONNET	Corinne Paulette Jeanine
SUPPLEANT	Monsieur	ALLEMAND	Raphaël

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	JURDIC	Jean-Paul Louis Camille
SUPPLEANT	Madame	GARNIER	Gisèle

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	BADIN	Sylvie
TITULAIRE	Madame	GALLOT	Sabine, Dominique, Gisèle
TITULAIRE	Madame	MASSETTI	Corinne Christine
SUPPLEANT	Monsieur	DAZAN	Robert
SUPPLEANT	Monsieur	PERNET	Thierry, Jean-Marc, Laurent
SUPPLEANT	Monsieur	ROURE	Hugues

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	THEIS	Florent, Benjamin, Camille
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	SCHULER	Catherine
SUPPLEANT	Madame	BRUNIERE	Anais

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	MAISONNASSE	Luc, Louis
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	CRESPIN	Vincent
SUPPLEANT	Monsieur	FAYARD	Bernard Jean-François

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	MATHEVET	Guy
SUPPLEANT	Monsieur	DAUTREY	Pierre

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Monsieur	BOMBRUN	Paul Henri Jean
TITULAIRE	Madame	MARTIN	Marie-Pierre Agnès
TITULAIRE	Monsieur	PAULIN	Jean-Michel
TITULAIRE	Madame	RAMBAUD	Mariane Fanny
SUPPLEANT	Monsieur	DUTHOIT	Bernard
SUPPLEANT	Monsieur	METEIL	Yves Gaston
SUPPLEANT	Madame	MONTAGNE	Marie-Dominique
SUPPLEANT	Monsieur	MONTICCILO	Benoît

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Mademoiselle	BACHER	Edwige
PERSONNE	Madame	PEYRACHE	Agnès
PERSONNE	Monsieur	PEYROT	Nicolas Marc
PERSONNE	Monsieur	THOMAZON	Jean-Paul

Arrêté SGAR n° 11-275 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ardèche

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de l'Ardèche les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'Ardèche, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 10 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de l'Ardèche.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	FRANCHETEAU	Sylvie
TITULAIRE	Monsieur	TUNON	Carlos
SUPPLEANT	Monsieur	BACQUELOT	Daniel Georges
SUPPLEANT	Monsieur	SERNA	Charles

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	DEVES	Marc
TITULAIRE	Monsieur	GAUDIO	Rémy
SUPPLEANT	Monsieur	FALAVEL	Marc
SUPPLEANT	Madame	PROMAYON	Suzanne

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	ESCALIER	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	ISLER	Maurice Michel Henri
SUPPLEANT	Monsieur	CORONEL	Jean-Michel
SUPPLEANT	Monsieur	TEYSSIER	Benoît Charles Raymond

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	PEYROT	Nicolas Marc
SUPPLEANT	Monsieur	FAURE	Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	SOUBRILLARD	Alain Pierre Emile
SUPPLEANT	Monsieur	GUIRON	Alain

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	ESCHARAVIL	Anne Marie
TITULAIRE	Monsieur	RAMPA	Philippe
TITULAIRE	Monsieur	ROURE	Hugues
SUPPLEANT	Monsieur	CHAZALLON	Jean-Régis
SUPPLEANT	Monsieur	PERNET	Thierry Jean-Marc Laurent

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	GIBAUD	Jean
-----------	----------	--------	------

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	MUNOZ	Fabienne
SUPPLEANT	Madame	FEASSON	Myriam

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	MAISONNASSE	Luc
SUPPLEANT	Madame	VERON LIONNETON	Jocelyne

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	COMTE	Gilbert
SUPPLEANT	Monsieur	SAULIGNAC	Daniel André

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Madame	PAILHES	Marie Paule
-----------	--------	---------	-------------

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	BONHOMME	Pierre
PERSONNE	Monsieur	BRIET	Joël, André, Maxime
PERSONNE	Monsieur	BRUN	Thierry, Emile
PERSONNE	Monsieur	GOY	Jean-Luc

Arrêté SGAR n° 11-277 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Loire

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Loire les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Loire, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 11 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de la Loire. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	BARNAUD	Jean-Paul
TITULAIRE	Monsieur	ZENNAF	Kahier
SUPPLEANT	Monsieur	CHANAL	Jacques
SUPPLEANT	Madame	SYBELIN	Muriel, Marie, Eugénie

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	RICHTER	Françoise
TITULAIRE	Monsieur	ZEIMETZ	Nicolas Eugène Marie
SUPPLEANT	Monsieur	GALLARDO	Miguel
SUPPLEANT	Monsieur	TILLON	Bernard Joseph Marie

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	FORGE	Patrick
TITULAIRE	Madame	LARGERON	Chantal Louise Octavie
SUPPLEANT	Monsieur	MUNOZ	Manuel
SUPPLEANT	Madame	PAROT	Dominique

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	GIDON	Joseph René
SUPPLEANT	Madame	GENEVRIER	Marthe

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE		non désigné	
SUPPLEANT	Monsieur	MANSUY	Serge Michel Pierre

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	JARRAFOUX	Lyliane
TITULAIRE		poste vacant	
TITULAIRE	Monsieur	ROUSSELIE	Yves
SUPPLEANT	Madame	CIMAZ	Nicole
SUPPLEANT	Monsieur	ORIOLE	Jacques
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	ROBELIN	Rudolph
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	VACHERESSE	Jean François
SUPPLEANT	Monsieur	TRAMBOUZE	Bernard

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	PUPIER	Rémi
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	PEYRACHE	Paulette
SUPPLEANT	Madame	THINET	Evelyne Antonine Marie-Josèphe

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	GARNIER	Laurent
SUPPLEANT	Madame	MOYROUD	Madeleine, Marie, Christiane

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	BOMBOURG	Annie
-----------	--------	----------	-------

TITULAIRE	Madame	BOUCHUT	Béatrice Ghislaine
TITULAIRE	Madame	CHASSIN	Marie-Claude
TITULAIRE	Madame	LAURENCEAU	Marie-Hélène
SUPPLEANT	Madame	BENIERE	Claire
SUPPLEANT	Madame	CHANAVAT	Christine
SUPPLEANT	Monsieur	COUSIN	Pierre, Marie, Joseph
SUPPLEANT	Madame	THOMA	Josiane

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE		poste vacant	
PERSONNE	Madame	GASQUET	Lise, Mauricette
PERSONNE	Monsieur	TORCHE	Tierry, Jean-Paul
PERSONNE	Madame	WATREMEZ	Françoise, Anne-Marie

Arrêté SGAR n° 11-292 du 13 octobre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Loire

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-277 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Loire est modifié comme suit.

La première ligne du tableau désignant les représentants de la Confédération Française de l'Encadrement (CFE-CGC) est remplacée par la ligne suivante :

Titulaire	Monsieur	GOMET	Serge
-----------	----------	-------	-------

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-277 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Loire est modifié comme suit.

La deuxième ligne du tableau désignant les personnes qualifiées est remplacée par la ligne suivante :

PERSONNE	Monsieur	DUBESSY	Gérard
----------	----------	---------	--------

Article 3 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 4 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Loire, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de la Loire. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	BARNAUD	Jean-Paul
TITULAIRE	Monsieur	ZENNAF	Kahier
SUPPLEANT	Monsieur	CHANAL	Jacques
SUPPLEANT	Madame	SYBELIN	Muriel, Marie, Eugénie

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	RICHTER	Françoise
TITULAIRE	Monsieur	ZEIMETZ	Nicolas Eugène Marie
SUPPLEANT	Monsieur	GALLARDO	Miguel
SUPPLEANT	Monsieur	TILLON	Bernard Joseph Marie

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	FORGE	Patrick
TITULAIRE	Madame	LARGERON	Chantal Louise Octavie
SUPPLEANT	Monsieur	MUNOZ	Manuel
SUPPLEANT	Madame	PAROT	Dominique

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	GIDON	Joseph René
SUPPLEANT	Madame	GENEVRIER	Marthe

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GOMET	Serge Alain
SUPPLEANT	Monsieur	MANSUY	Serge Michel Pierre

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	JARRAFOUX	Lyliane
TITULAIRE		poste vacant	
TITULAIRE	Monsieur	ROUSSELIE	Yves
SUPPLEANT	Madame	CIMAZ	Nicole
SUPPLEANT	Monsieur	ORIOLE	Jacques
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	ROBELIN	Rudolph
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	VACHERESSE	Jean François
SUPPLEANT	Monsieur	TRAMBOUZE	Bernard

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	PUPIER	Rémi
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	PEYRACHE	Paulette
SUPPLEANT	Madame	THINET	Evelyne Antonine Marie-Josèphe

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	GARNIER	Laurent
SUPPLEANT	Madame	MOYROUD	Madeleine, Marie, Christiane

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	BOMBOURG	Annie
TITULAIRE	Madame	BOUCHUT	Béatrice Ghislaine
TITULAIRE	Madame	CHASSIN	Marie-Claude
TITULAIRE	Madame	LAURENCEAU	Marie-Hélène
SUPPLEANT	Madame	BENIERE	Claire
SUPPLEANT	Madame	CHANAVAT	Christine
SUPPLEANT	Monsieur	COUSIN	Pierre, Marie, Joseph
SUPPLEANT	Madame	THOMA	Josiane

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	DUBESSY	Gérard Claude
PERSONNE	Madame	GASQUET	Lise, Mauricette
PERSONNE	Monsieur	TORCHE	Tierry, Jean-Paul
PERSONNE	Madame	WATREMEZ	Françoise, Anne-Marie

Arrêté SGAR n°11-327 du 14 novembre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Loire

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Loire les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : L'arrêté n° 08-431 du 24 novembre 2008 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Loire est abrogé.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Loire, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 décembre 2011 et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Loire.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	DADOLLE	Daniel
TITULAIRE	Monsieur	DELORME	Laurent
SUPPLEANT	Monsieur	LENOIR	Serge
SUPPLEANT	Monsieur	VASSAL	Bruno Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	COGNET	Alain
TITULAIRE	Madame	JACQUEMOT	Valérie
SUPPLEANT	Madame	CHAPON	Françoise
SUPPLEANT	Monsieur	CHAUVET	Bruno

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	MATHIAS	Emmanuel
TITULAIRE	Monsieur	MUNOZ	Manuel
SUPPLEANT	Monsieur	BOUILHOL	Michel Marie Paul
SUPPLEANT	Monsieur	FORGE	Patrick

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TATOUX	Patrick
SUPPLEANT	Monsieur	CONESA	Antoine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	FRANDON	Michel
SUPPLEANT	Monsieur	LACHIZE	Daniel, Fernand, Germain

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	ORIOLE	Jacques
TITULAIRE	Monsieur	ROUSSELIE	Yves
TITULAIRE	Madame	TAVARES	Sandrine
SUPPLEANT	Madame	CIMAZ	Nicole
SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	JOLY	Xavier
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	FONTENILLE	Jean-Paul
SUPPLEANT	Monsieur	MAGNE	Jean-Pierre

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	MARCOUX	Jean-Luc
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	PORTENEUVE	Jean-André
SUPPLEANT	Madame	GUILLARME	Alexandra

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	ZADKA	Jean
SUPPLEANT	Monsieur	MAISONNEUVE	Yves

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	ALONSO	Pablo
PERSONNE	Monsieur	BERGER	Didier
PERSONNE	Monsieur	CHAULEUR	Bernard Philippe
PERSONNE	Monsieur	EHRHARDT	Jean-Christophe

Arrêté SGAR n°11-369 du 13 décembre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Loire

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n°11-327 du 14 novembre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Loire est modifié comme suit :
Dans le tableau désignant les représentants des assurés sociaux sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT), Monsieur LENOIR Daniel, suppléant, est remplacé par Madame INFORTUNA Francesca

Article 2 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Loire, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Loire.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	DADOLLE	Daniel
TITULAIRE	Monsieur	DELORME	Laurent
SUPPLEANT	Madame	INFORTUNA	Francesca
SUPPLEANT	Monsieur	VASSAL	Bruno Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	COGNET	Alain
TITULAIRE	Madame	JACQUEMOT	Valérie
SUPPLEANT	Madame	CHAPON	Françoise
SUPPLEANT	Monsieur	CHAUVET	Bruno

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	MATHIAS	Emmanuel
TITULAIRE	Monsieur	MUNOZ	Manuel
SUPPLEANT	Monsieur	BOUILHOL	Michel Marie Paul
SUPPLEANT	Monsieur	FORGE	Patrick

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TATOUX	Patrick
SUPPLEANT	Monsieur	CONESA	Antoine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	FRANDON	Michel
SUPPLEANT	Monsieur	LACHIZE	Daniel, Fernand, Germain

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	ORIOU	Jacques
TITULAIRE	Monsieur	ROUSSELIE	Yves
TITULAIRE	Madame	TAVARES	Sandrine
SUPPLEANT	Madame	CIMAZ	Nicole
SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	JOLY	Xavier
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	FONTENILLE	Jean-Paul
SUPPLEANT	Monsieur	MAGNE	Jean-Pierre

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	MARCOUX	Jean-Luc
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	PORTENEUVE	Jean-André
SUPPLEANT	Madame	GUILLARME	Alexandra

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	ZADKA	Jean
SUPPLEANT	Monsieur	MAISONNEUVE	Yves

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	ALONSO	Pablo
PERSONNE	Monsieur	BERGER	Didier
PERSONNE	Monsieur	CHAULEUR	Bernard Philippe
PERSONNE	Monsieur	EHRHARDT	Jean-Christophe

Arrêté SGAR n° 11-276 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Drôme

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Drôme les personnes désignées dans le tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Drôme, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	GREVIN	Yves, Bernard, Michel
TITULAIRE	Monsieur	ROUX	Thierry Patrice
SUPPLEANT	Monsieur	DUFFAU	Pierre
SUPPLEANT	Madame	DURAND-CHABANAS	Evelyne Marie-Paule

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	NDJIKESSI	Martine Michèle Sylviane
TITULAIRE	Monsieur	RINALDI	Raymond Paul
SUPPLEANT	Madame	CUNZI	Anne-Marie
SUPPLEANT	Madame	VORON	Marie-Hélène

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	CLAPPE	Fabrice, Henri, Louis
TITULAIRE	Monsieur	FRITSCH	François, Alexandre, Antoine
SUPPLEANT	Madame	BONNEFOND RIEUBON	Sandrine, Claire

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	ANDRE	Daniel Jean Michel
SUPPLEANT	Monsieur	FAURE	Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	REVOL	Daniel
SUPPLEANT	Monsieur	ROUSTAND	Philippe Louis Armand

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	AROD	Barbara, Michèle
TITULAIRE	Monsieur	COUILLARD	Christophe, Jean-Michel
TITULAIRE	Monsieur	FERNANDEZ	Stéphane
SUPPLEANT	Monsieur	DEVERT	Patrice, Daniel

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	CHAPIGNAC	Béatrice
SUPPLEANT	Madame	GOUDRON	Pierrette Suzanne

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	LEGER	Jean-Claude
-----------	----------	-------	-------------

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	BOUVERON	Yves, Marcel, Albert
SUPPLEANT	Madame	DESPERT	Nathalie

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BEGOU	Yves
-----------	----------	-------	------

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	LANES	Pierre, Paul, Norbert
SUPPLEANT	Monsieur	NAVETTE	Jean Michel

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	DERDERIAN	Florence Lydie
TITULAIRE	Monsieur	DUBERNET de BOSCO	Eric
TITULAIRE	Madame	DUPOIZAT	Agnès Marie
TITULAIRE	Monsieur	HAYE	Christian Georges
SUPPLEANT	Madame	AYME	Michèle
SUPPLEANT	Madame	BOUAFFAR	Laetitia
SUPPLEANT	Madame	ERPELDING	Nicole
SUPPLEANT	Madame	LESTRAT	Geneviève

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Madame	GRANJON	Hélène Lucienne
PERSONNE QU	Madame	LEFEBVRE	Christine
PERSONNE QU	Madame	MANDART	Dominique Odile

Arrêté SGAR n° 11-282 du 5 octobre 2011.

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Drôme, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Drôme.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	DUFFAU	Pierre
TITULAIRE	Monsieur	NUTTIN	Thierry Jean André
SUPPLEANT	Madame	FOURGOUX	Pascale, Isabelle Adrienne

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	LAQUET	Robert Augustin
TITULAIRE	Monsieur	LE DINAHET	Georges
SUPPLEANT	Madame	CLAERMAN	Evelyne
SUPPLEANT	Monsieur	SATUTTO	Michel

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	GARAND	Jean-Yves Fernand
TITULAIRE	Madame	REYNAUD	Annick Berthe Marthe
SUPPLEANT	Monsieur	CLAPPE	Fabrice Henri Louis
SUPPLEANT	Monsieur	MAIROT	Bernard Louis Marie

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	AVAGNINA	Jean David
-----------	----------	----------	------------

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Madame	VALLON	Marie-Josée
SUPPLEANT	Monsieur	ROUSTAND	Philippe Louis Armand

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	GONNIN	Patrick
TITULAIRE	Monsieur	GUIBERT	Alain
TITULAIRE	Monsieur	RICOTE	Nicanos
SUPPLEANT	Monsieur	CAMPOS	Eric
SUPPLEANT	Mademoiselle	CHAUDON	Stéphanie, Laure
SUPPLEANT	Monsieur	GAILLARD	Michel Henri

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	VIELJEUF	Anne-Marie, Hélène, Mireille
SUPPLEANT	Madame	LEBRUN	Anne Andrée Charlotte

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	STRADY	Jacky
SUPPLEANT	Monsieur	BLETON	Richard

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLERMET	Jean-Louis, Jacques, Bernard
SUPPLEANT	Madame	GOUDRON	Pierrette Suzanne

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	ROUX	Régis
SUPPLEANT	Madame	GONZALEZ	Michelle Nicole

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	HECQUET	Jean André
-----------	----------	---------	------------

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	RENY	Philippe André Christian
PERSONNE	Monsieur	VEYRET	Philippe

Arrêté SGAR n° 11-309 du 26 octobre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-282 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme est modifié comme suit.

Le tableau désignant les représentants de la Confédération Générale du Travail (CGT) est remplacé par le tableau suivant :

- En tant que représentants des assurés sociaux sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

Titulaire	Monsieur	NUTTIN	Thierry Jean André
Titulaire	Monsieur	PONSON	Gérard
Suppléant	Monsieur	DUFFAU	Pierre
Suppléant	Madame	FOURGOUX	Pascale, Isabelle Adrienne

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-282 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC), il est inséré la ligne suivante :

- En tant que représentants des assurés sociaux sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

Suppléant	Monsieur	TERRAIL	Yves
-----------	----------	---------	------

Article 3 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-282 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants de l'Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL), il est inséré la ligne suivante :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de l'Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL) :

Suppléant		Non désigné	
-----------	--	-------------	--

Article 4 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-282 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Drôme est modifié comme suit.

Le tableau désignant les personnes qualifiées est remplacé par le tableau suivant :

- En tant que personnes qualifiées :

PERSONNE	Monsieur	De VIMAL Du BOUCHET	Geoffroy
PERSONNE		Non désigné	
PERSONNE	Monsieur	RENY	Philippe
PERSONNE	Monsieur	VEYRET Philippe	

Article 5 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 6 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Drôme, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Drôme.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	NUTTIN	Thierry Jean André
TITULAIRE	Monsieur	PONSON	Gérard, Auguste, Joseph
SUPPLEANT	Monsieur	DUFFAU	Pierre
SUPPLEANT	Madame	FOURGOUX	Pascale, Isabelle Adrienne

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	LAQUET	Robert Augustin
TITULAIRE	Monsieur	LE DINAHET	Georges

SUPPLEANT	Madame	CLAERMAN	Evelyne
SUPPLEANT	Monsieur	SATUTTO	Michel

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	GARAND	Jean-Yves Fernand
TITULAIRE	Madame	REYNAUD	Annick Berthe Marthe
SUPPLEANT	Monsieur	CLAPPE	Fabrice Henri Louis
SUPPLEANT	Monsieur	MAIROT	Bernard Louis Marie

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	AVAGNINA	Jean David
SUPPLEANT	Monsieur	TERRAIL	Yves Albert Camille Gabriel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Madame	VALLON	Marie-Josée
SUPPLEANT	Monsieur	ROUSTAND	Philippe Louis Armand

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	GONNIN	Patrick
TITULAIRE	Monsieur	GUIBERT	Alain
TITULAIRE	Monsieur	RICOTE	Nicanos
SUPPLEANT	Monsieur	CAMPOS	Eric
SUPPLEANT	Mademoiselle	CHAUDON	Stéphanie, Laure
SUPPLEANT	Monsieur	GAILLARD	Michel Henri

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	VIELJEUF	Anne-Marie, Hélène, Mireille
SUPPLEANT	Madame	LEBRUN	Anne Andrée Charlotte

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	STRADY	Jacky
SUPPLEANT	Monsieur	BLETON	Richard

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLERMET	Jean-Louis, Jacques, Bernard
SUPPLEANT	Madame	GOUDRON	Pierrette Suzanne

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	ROUX	Régis
SUPPLEANT	Madame	GONZALEZ	Michelle Nicole

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	HECQUET	Jean André
SUPPLEANT		non désigné	

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	DE VIMAL DU BOUCHET	Geoffroy
PERSONNE		non désigné	
PERSONNE	Monsieur	RENY	Philippe André Christian
PERSONNE	Monsieur	VEYRET	Philippe

Arrêté SGAR n°11-368 du 13 décembre 2011

Objet : nomination de membres au conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de la Loire

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté n°10-002 du 4 janvier 2010 est modifié comme suit :

Sont nommés membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de la Loire :

➤ En tant que représentants des assurés sociaux sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT) :

titulaire : Monsieur Serge LENOIR,
en remplacement de Madame Martine VALLA qui devient suppléante,

suppléants : Madame Martine VALLA, dans le poste resté vacant,
Monsieur Olivier MICHAUD,
en remplacement de Monsieur Florian FARASSE, démissionnaire.

Le reste sans changement ni adjonction.

Article 2 : Le mandat des conseillers nommés par le présent arrêté prend effet immédiatement.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Loire, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

Arrêté SGAR n°11-278 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Savoie

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Savoie les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	FALCOZ	Marie Joëlle
TITULAIRE	Monsieur	LEROUX	Pierre
SUPPLEANT	Madame	LAGAY	Bernadette
SUPPLEANT	Madame	VOISY	Maire José Annie

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	MARTIN	Delphine Régine Joëlle
TITULAIRE	Monsieur	MONOD	Charles
SUPPLEANT	Madame	BINARD	Christine
SUPPLEANT	Madame	PAVIET	Chantal Pascale

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BABA	Nabila
TITULAIRE	Madame	CHIRON	Catherine
SUPPLEANT	Monsieur	CAMPOS	Christophe
SUPPLEANT	Madame	HETTLER	Armelle Paule

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	CRETEUR	Laurent Alfred André
SUPPLEANT	Monsieur	PLANTON	Etienne Paul Marie Raymond

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Madame	ESCUDERO	Annie, Madeleine, Jeannine
SUPPLEANT	Monsieur	DEPOLLIER	Jean-Luc, Joseph

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	GALLOT LAVALLEE	Xavier
TITULAIRE	Monsieur	GROS	Raphaël Marie Michel
TITULAIRE	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis
SUPPLEANT	Monsieur	CLODONG	Matthieu
SUPPLEANT	Madame	GROS	Florence

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	MIGNOT	Jean-Rémy
SUPPLEANT	Monsieur	BATARD	Jean-Paul Marie Louis

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	QUESNEL	Jean-François Jacques-Marie
SUPPLEANT	Madame	BERNARD	Marie-Noelle

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	GALEA	Charline, Monique
SUPPLEANT	Monsieur	PERSONNAZ	Henri

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	PERINEL	Georges, Paul, François, Marie
SUPPLEANT	Madame	DORMEVAL	Clarisse Evelyne

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Monsieur	ALLARD	Régis
TITULAIRE	Madame	AUGERT	Karen Anne
TITULAIRE	Madame	OGIER	Odile, Marie
TITULAIRE	Madame	TARAJEAT	Lucie
SUPPLEANT	Madame	BERNARD	Sylvie
SUPPLEANT	Monsieur	COURRIER	Bernard Joseph
SUPPLEANT	Madame	de BURY	Agnès Marie Danielle Etienne
SUPPLEANT	Madame	SONZOGNI	Mathilde, Marie, Cornélie

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE QU	Madame	BERJON	Agnès, Berthe, Elise, Simone
PERSONNE QU	Monsieur	DUQUESNOIS	Jean
PERSONNE QU	Monsieur	GLASMAN	Dominique, Marcel
PERSONNE QU	Monsieur	MARCE	Gérard, Jean-Claude

Arrêté SGAR n°11-283 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Savoie.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	CORDEAU	Nicole Pierette Rachel
TITULAIRE	Madame	GOBBO	Yolande Jeanine Francine
SUPPLEANT	Madame	DONJON	Nadège
SUPPLEANT	Monsieur	TEDESCO	Dominique

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	ARPIN PONT	Marc
TITULAIRE	Monsieur	BACHELART-RAHUEL	Michel René Joseph
SUPPLEANT	Madame	BAZIN	Janine
SUPPLEANT	Madame	MORISSE	Dominique Renée

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	BRUYERE	Daniel
TITULAIRE	Monsieur	PICCOLI	Jean-Yves
SUPPLEANT	Madame	D'INTRONO	Laurence Marcelle
SUPPLEANT	Monsieur	JACQUIER	Daniel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	DURUPT	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	ROUBIOL	Dominique

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GILBERT	André
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	ALLEMAND	Valérie
TITULAIRE	Madame	COMBES	Jessica, Florence, Marie
TITULAIRE	Monsieur	FAURE	Claude
SUPPLEANT	Monsieur	BERGER	Géraud
SUPPLEANT	Monsieur	GIRARDIN	Jean-Roch Louis
SUPPLEANT	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	BROSSARD	Jacky
SUPPLEANT	Monsieur	FELIZAT	Michel Alain

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BERRUET	Jacques
SUPPLEANT	Monsieur	GUISEPPIN	Dominique

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	QUESNEL	Jean-François, Jacques-Marie
SUPPLEANT	Monsieur	LEZIER	Raphaël Patrick Pierre

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE		poste vacant	
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	BALLERGEON	Jean-Jacques
SUPPLEANT	Monsieur	LEPROVOST	Yves

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	BAILLIF	Jacques
PERSONNE	Madame	BARTOLI BOULY	Brigitte
PERSONNE		poste vacant	
PERSONNE		poste vacant	

Arrêté SGAR n° 11-328 du 14 novembre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-283 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie est modifié comme suit :

Dans le tableau désignant les personnes qualifiées, l'une des lignes comportant la mention « non désigné » est remplacée par la ligne suivante :

➤ En tant que personne qualifiée sur désignation du Préfet de Région :

PERSONNE	Monsieur	GUILLERME	Jacques
----------	----------	-----------	---------

Article 2 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Savoie.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	CORDEAU	Nicole Pierette Rachel
TITULAIRE	Madame	GOBBO	Yolande Jeanine Francine
SUPPLEANT	Madame	DONJON	Nadège
SUPPLEANT	Monsieur	TEDESCO	Dominique

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	ARPIN PONT	Marc
TITULAIRE	Monsieur	BACHELART-RAHUEL	Michel René Joseph
SUPPLEANT	Madame	BAZIN	Janine
SUPPLEANT	Madame	MORISSE	Dominique Renée

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	BRUYERE	Daniel
TITULAIRE	Monsieur	PICCOLI	Jean-Yves
SUPPLEANT	Madame	D'INTRONO	Laurence Marcelle
SUPPLEANT	Monsieur	JACQUIER	Daniel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	DURUPT	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	ROUBIOL	Dominique

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GILBERT	André
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	ALLEMAND	Valérie
TITULAIRE	Madame	COMBES	Jessica, Florence, Marie
TITULAIRE	Monsieur	FAURE	Claude
SUPPLEANT	Monsieur	BERGER	Géraud
SUPPLEANT	Monsieur	GIRARDIN	Jean-Roch Louis
SUPPLEANT	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	BROSSARD	Jacky
SUPPLEANT	Monsieur	FELIZAT	Michel Alain

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BERRUET	Jacques
SUPPLEANT	Monsieur	GUISEPPIN	Dominique

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	QUESNEL	Jean-François, Jacques-Marie
SUPPLEANT	Monsieur	LEZIER	Raphaël Patrick Pierre

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE		poste vacant	
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	BALLERGEON	Jean-Jacques
SUPPLEANT	Monsieur	LEPROVOST	Yves

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	BAILLIF	Jacques
PERSONNE	Madame	BARTOLI BOULY	Brigitte

PERSONNE	Monsieur	GUILLERME	Jacques
PERSONNE		poste vacant	

Arrêté SGAR n°11-370 du 13 décembre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-283 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Savoie est modifié comme suit :

Le tableau désignant les représentants des travailleurs indépendants sur désignation de l'Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL) est remplacé par le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants, sur désignation de l'Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL) :

TITULAIRE	Monsieur	LEPROVOST	Yves
SUPPLEANT	Monsieur	BALLERGEON	Jean-Jacques

Article 2 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Savoie.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	CORDEAU	Nicole Pierette Rachel
TITULAIRE	Madame	GOBBO	Yolande Jeanine Francine
SUPPLEANT	Madame	DONJON	Nadège
SUPPLEANT	Monsieur	TEDESCO	Dominique

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	ARPIN PONT	Marc
TITULAIRE	Monsieur	BACHELART-RAHUEL	Michel René Joseph
SUPPLEANT	Madame	BAZIN	Janine
SUPPLEANT	Madame	MORISSE	Dominique Renée

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	BRUYERE	Daniel
TITULAIRE	Monsieur	PICCOLI	Jean-Yves
SUPPLEANT	Madame	D'INTRONO	Laurence Marcelle
SUPPLEANT	Monsieur	JACQUIER	Daniel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	DURUPT	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	ROUBIOL	Dominique

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GILBERT	André
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	ALLEMAND	Valérie
TITULAIRE	Madame	COMBES	Jessica, Florence, Marie
TITULAIRE	Monsieur	FAURE	Claude
SUPPLEANT	Monsieur	BERGER	Géraud
SUPPLEANT	Monsieur	GIRARDIN	Jean-Roch Louis
SUPPLEANT	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	BROSSARD	Jacky
SUPPLEANT	Monsieur	FELIZAT	Michel Alain

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BERRUET	Jacques
SUPPLEANT	Monsieur	GUISEPPIN	Dominique

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	QUESNEL	Jean-François, Jacques-Marie
SUPPLEANT	Monsieur	LEZIER	Raphaël Patrick Pierre

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE		poste vacant	
SUPPLEANT		poste vacant	

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	LEPROVOST	Yves
SUPPLEANT	Monsieur	BAILLERGEON	Jean-Jacques

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	BAILLIF	Jacques
PERSONNE	Madame	BARTOLI BOULY	Brigitte
PERSONNE	Monsieur	GUILLERME	Jacques
PERSONNE		poste vacant	

Arrêté SGAR n° 11-314 du 26 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Rhône

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Rhône les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 7 novembre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales du Rhône. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	JACOB	Michèle Marie Yvonne
TITULAIRE	Madame	ROCHE	Josiane, Hélène, Jeanine
SUPPLEANT	Monsieur	CHABBI	Ridha
SUPPLEANT	Monsieur	MATALLAH	Abdelouahab

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	BUNOZ	Marie-Hélène
TITULAIRE	Monsieur	REDON	Yves Marie Marcel
SUPPLEANT	Monsieur	ACHACHE	Samir
SUPPLEANT	Madame	JOMAIN	Anne-Marie Yvonne

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	FOND	Véronique Gwenola
TITULAIRE	Monsieur	VINCIGUERRA	Pio
SUPPLEANT	Monsieur	BOISTON	Xavier Maurice Cédric
SUPPLEANT	Monsieur	PUVILLAND	Christian

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	BENAMOU	Patrick
SUPPLEANT	Madame	COQUILLION	Chantal, Anne

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	TIXIER	Marc, Maurice
SUPPLEANT	Monsieur	DESTARAC	Eric, Bruno

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Mademoiselle	BERTHIER	Myriam
TITULAIRE	Madame	JACQUELOT	Brigitte Marie Claude Elisabeth
TITULAIRE	Monsieur	MARTY	Christian
SUPPLEANT	Monsieur	BONNEAU	Bernard
SUPPLEANT	Madame	DUGELAY	Odette
SUPPLEANT	Madame	HUBER	Dominique

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	SEVE	Ludovic
SUPPLEANT	Monsieur	BALSAN	Henri Emmanuel

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	ANTONIALI	Pascale-Marie
SUPPLEANT	Madame	FORNES	Christine Ghislaine

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	CHEVRIE	François Jean Maurice Michel
SUPPLEANT	Monsieur	TEINDAS	Jean-Pierre

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	LIMARD	Philippe
SUPPLEANT	Monsieur	MARION	Jean Marc

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	LACROIX	Henry Daniel
SUPPLEANT	Madame	PERRIN	Violaine

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	DU CREST	Ghislaine Marie Catherine
TITULAIRE	Madame	DUPONT DE DINECHIN	Brigitte
TITULAIRE	Monsieur	LECLERC	Yves Aimé Robert Gabriel
TITULAIRE	Monsieur	PETOZZI	Raphael
SUPPLEANT	Mademoiselle	GAILLETON	Morgane
SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT	Monsieur	PERRIER	Christophe
SUPPLEANT	Madame	PERRIN	Valentine

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	BEAUTEMPS	Joëlle, Christiane, Renée
PERSONNE	Monsieur	DADOL	Jean-Claude
PERSONNE	Madame	JACQUEMET	Marie-Camille
PERSONNE	Monsieur	LACHNITT	Bruno, Jacques, Michel

Arrêté SGAR n°11-326 du 14 novembre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Rhône

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n°11-314 du 26 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Rhône est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il convient de lire Mme BOURQUIN Brigitte Marie Claude Elisabeth et non Mme JACQUELOT Brigitte Marie Claude Elisabeth.

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n°11-314 du 26 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Rhône est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants de l'Union professionnelle artisanale (UPA) au titre des travailleurs indépendants, il convient de lire M. LINARD Philippe et non M. LIMARD Philippe.

Article 3 : Le tableau annexé à l'arrêté n°11-314 du 26 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Rhône est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants des associations familiales sur désignation de l'Union départementale des associations familiales du Rhône (UDAF), la ligne comportant la mention « non désigné » est remplacée par la ligne suivante :

- En tant que représentants des associations familiales sur désignation de l'Union départementale des associations familiales du Rhône (UDAF) :

Suppléant	Monsieur	ADAM	Charles Roland
-----------	----------	------	----------------

Article 4 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 5 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Secrétaire Général de la préfecture du Rhône, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales du Rhône. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	JACOB	Michèle Marie Yvonne
TITULAIRE	Madame	ROCHE	Josiane, Hélène, Jeanine

SUPPLEANT	Monsieur	CHABBI	Ridha
SUPPLEANT	Monsieur	MATALLAH	Abdelouahab

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	BUNOZ	Marie-Hélène
TITULAIRE	Monsieur	REDON	Yves Marie Marcel
SUPPLEANT	Monsieur	ACHACHE	Samir
SUPPLEANT	Madame	JOMAIN	Anne-Marie Yvonne

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	FOND	Véronique Gwenola
TITULAIRE	Monsieur	VINCIGUERRA	Pio
SUPPLEANT	Monsieur	BOISTON	Xavier Maurice Cédric
SUPPLEANT	Monsieur	PUVILLAND	Christian

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	BENAMOU	Patrick
SUPPLEANT	Madame	COQUILLION	Chantal, Anne

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	TIXIER	Marc, Maurice
SUPPLEANT	Monsieur	DESTARAC	Eric, Bruno

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Mademoiselle	BERTHIER	Myriam
TITULAIRE	Madame	BOURQUIN	Brigitte Marie Claude Elisabeth
TITULAIRE	Monsieur	MARTY	Christian
SUPPLEANT	Monsieur	BONNEAU	Bernard
SUPPLEANT	Madame	DUGELAY	Odette
SUPPLEANT	Madame	HUBER	Dominique

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	SEVE	Ludovic
SUPPLEANT	Monsieur	BALSAN	Henri Emmanuel

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	ANTONIALI	Pascale-Marie
SUPPLEANT	Madame	FORNES	Christine Ghislaine

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	CHEVRIE	François Jean Maurice Michel
SUPPLEANT	Monsieur	TEINDAS	Jean-Pierre

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	LINARD	Philippe
SUPPLEANT	Monsieur	MARION	Jean Marc

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	LACROIX	Henry Daniel
SUPPLEANT	Madame	PERRIN	Violaine

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Madame	DU CREST	Ghislaine Marie Catherine
TITULAIRE	Madame	DUPONT DE DINECHIN	Brigitte
TITULAIRE	Monsieur	LECLERC	Yves Aimé Robert Gabriel
TITULAIRE	Monsieur	PETOZZI	Raphael
SUPPLEANT	Monsieur	ADAM	Charles Roland
SUPPLEANT	Mademoiselle	GAILLETON	Morgane
SUPPLEANT	Monsieur	PERRIER	Christophe
SUPPLEANT	Madame	PERRIN	Valentine

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	BEAUTEMPS	Joëlle, Christiane, Renée
PERSONNE	Monsieur	DADOL	Jean-Claude
PERSONNE	Madame	JACQUEMET	Marie-Camille
PERSONNE	Monsieur	LACHNITT	Bruno, Jacques, Michel

Arrêté SGAR n°11-280 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Rhône-Alpes

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Rhône-Alpes les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 10 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail de Rhône-Alpes.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	RIGOLET	Christophe Antoine
TITULAIRE	Monsieur	RIOLON	Janny André Léon
SUPPLEANT	Monsieur	BARBIER	Daniel
SUPPLEANT	Monsieur	CHAMPETIER	Jean-Jacques Paul Achille

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	DEIANA	Stanislas
TITULAIRE	Monsieur	MACHABERT	René Claude
SUPPLEANT	Madame	ALSAFRANA	Colette Corinne
SUPPLEANT	Monsieur	TARHAN	Romain

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	JACQUIER	Daniel
TITULAIRE	Monsieur	LAGRUE	Pascal
SUPPLEANT	Monsieur	BLACHON	Eric Marc Ernest
SUPPLEANT	Monsieur	VIALLE	Alain

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	SEIGNOVERT	Michel Paul Noël
SUPPLEANT	Monsieur	CHAVOUTIER	Bernard Christian Italo

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	PERSICO	Louis Gérard
SUPPLEANT	Madame	POUSSIÈRE	Danielle Marie Jeanne

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	DURANTON	Robert Lucien Emile
TITULAIRE	Monsieur	GUERARD	Patrick Serge Henri Louis
TITULAIRE	Monsieur	PELLERIN	Yvon
TITULAIRE	Monsieur	VIADUET	Loïk
SUPPLEANT	Monsieur	CLERC	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	RICHARD	Gilles
SUPPLEANT	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	LOYNET	Richard, Alphonse
TITULAIRE	Monsieur	MAISONNAS	Philippe
SUPPLEANT	Monsieur	ASTIER	Reynald
SUPPLEANT	Madame	GIET	Sarah, Marie-Jeanne

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	DELAS	Valérie Nicole Marcelle
TITULAIRE	Madame	MERLE	Geneviève Marie Claude
SUPPLEANT	Monsieur	CHASSAGNE	André
SUPPLEANT	Madame	PLAZAT	Santina

Autres Représentants

Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

TITULAIRE	Monsieur	PERRIN	Yves Claude Léon
SUPPLEANT	Monsieur	PERRIOLAT	Bernard

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Mademoiselle	MONTOYA	Gaby
PERSONNE	Monsieur	PARIS	René
PERSONNE		poste vacant	
PERSONNE	Monsieur	ROMBEAUT	Bernard

Membres avec voix consultatives

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Monsieur	RIONDET	Jean Henri Marie
SUPPLEANT		poste vacant	

Arrêté SGAR n° 11-310 du 26 octobre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Rhône-Alpes

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-280 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Rhône-Alpes est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), d'une part, il convient de lire VIAQUET et non VIADUET, et d'autre part, il est inséré la ligne suivante :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

Suppléant		Non désigné	
-----------	--	-------------	--

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-280 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Rhône-Alpes est modifié comme suit.

Le tableau désignant les représentants de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), est remplacé par le suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Madame	GIET	Sarah, Marie-Jeanne
Titulaire	Monsieur	LOYNET	Richard, Alphonse
Suppléant	Monsieur	ASTIER	Reynald
Suppléant	Monsieur	MAISONNAS	Philippe

Article 3 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 4 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail de Rhône-Alpes.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	RIGOLET	Christophe Antoine
TITULAIRE	Monsieur	RIOLON	Janny André Léon
SUPPLEANT	Monsieur	BARBIER	Daniel
SUPPLEANT	Monsieur	CHAMPETIER	Jean-Jacques Paul Achille

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	DEIANA	Stanislas
TITULAIRE	Monsieur	MACHABERT	René Claude
SUPPLEANT	Madame	ALSAFRANA	Colette Corinne
SUPPLEANT	Monsieur	TARHAN	Romain

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	JACQUIER	Daniel
TITULAIRE	Monsieur	LAGRUE	Pascal
SUPPLEANT	Monsieur	BLACHON	Eric Marc Ernest
SUPPLEANT	Monsieur	VIALLE	Alain

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	SEIGNOVERT	Michel Paul Noël
SUPPLEANT	Monsieur	CHAVOUTIER	Bernard Christian Italo

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	PERSICO	Louis Gérard
SUPPLEANT	Madame	POUSSIÈRE	Danielle Marie Jeanne

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	DURANTON	Robert Lucien Emile
TITULAIRE	Monsieur	GUERARD	Patrick Serge Henri Louis
TITULAIRE	Monsieur	PELLERIN	Yvon
TITULAIRE	Monsieur	VIAOUE	Loïc
SUPPLEANT		poste vacant	
SUPPLEANT	Monsieur	CLERC	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	RICHARD	Gilles
SUPPLEANT	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	GIET	Sarah, Marie-Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	LOYNET	Richard, Alphonse
SUPPLEANT	Monsieur	ASTIER	Reynald
SUPPLEANT	Monsieur	MAISONNAS	Philippe

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	DELAS	Valérie Nicole Marcelle
TITULAIRE	Madame	MERLE	Geneviève Marie Claude
SUPPLEANT	Monsieur	CHASSAGNE	André
SUPPLEANT	Madame	PLAZAT	Santina

Autres Représentants

Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

TITULAIRE	Monsieur	PERRIN	Yves Claude Léon
SUPPLEANT	Monsieur	PERRIOLAT	Bernard

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Mademoiselle	MONTOYA	Gaby
PERSONNE	Monsieur	PARIS	René
PERSONNE		poste vacant	
PERSONNE	Monsieur	ROMBEAUT	Bernard

Membres avec voix consultatives

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Monsieur	RIONDET	Jean Henri Marie
SUPPLEANT		poste vacant	

Arrêté SGAR n° 11-325 du 14 novembre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales du Rhône

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales du Rhône les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : L'arrêté n° 08-432 du 24 novembre 2008 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales du Rhône est abrogé.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 1^{er} décembre 2011 et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. du Rhône. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	BIBAUT	Eric, Nicolas, Marcel
TITULAIRE	Madame	RASET	Isabelle
SUPPLEANT	Madame	BENLIAN	Chantal
SUPPLEANT	Monsieur	FRITAS	Lekhmissi

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	LAFONT	Blandine Brigitte Marie Michèle
TITULAIRE	Monsieur	MORATILLE	Michel

SUPPLEANT	Madame	HOEBEKE	Françoise
SUPPLEANT	Monsieur	ROGUET	Frédéric Jean Marie Gabriel

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Monsieur	ODEMARD	Christian Jean Claude
TITULAIRE	Monsieur	VINCIGUERRA	Pio
SUPPLEANT	Monsieur	ETCHEVERRY	Claude
SUPPLEANT	Monsieur	NAVARRO	Philippe

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Madame	FABRE	Marie-Rose
SUPPLEANT	Monsieur	BENAMOU	Patrick

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	STUDER	Jacques
SUPPLEANT	Madame	GALLIEN	Sylvie

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	CELMA	Patrick
TITULAIRE	Mademoiselle	COURMONTAGNE	Magali
TITULAIRE	Monsieur	MALHERBE	Michel Marie Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	GIROUD	Marc, Serge
SUPPLEANT	Madame	PEILLON	Blandine
SUPPLEANT	Monsieur	REYNARD	Georges

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	BOURDEAU	Gille Luc Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	MOKHTARI	Amin

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	SCAPPATICCI	Brigitte Gladys M-Claire
SUPPLEANT	Madame	BILLEBAUD	Muriel

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	COCHET	Christian
SUPPLEANT	Monsieur	ROMMEVAUX	Gilles

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	AUGOYARD	Michel
SUPPLEANT	Monsieur	MARION	Jean Marc

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	ALART	Bruno, Yves, Marie, Joël
SUPPLEANT		non désigné	

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	CHEBBAH	Bechir
PERSONNE	Monsieur	GENEVOIS	Daniel
PERSONNE	Monsieur	GIBERT	Philippe Ernest Paul
PERSONNE	Madame	PANSERI	Anne-Sophie

Arrêté SGAR n° 11-279 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	BESOMBES	Marie-Françoise
TITULAIRE	Madame	ROUTISSEAU	Isabelle
SUPPLEANT	Monsieur	BAL	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	GRANGE	Benoît Oswald

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLON	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	PERILLAT	Alain
SUPPLEANT	Monsieur	BAREAU	Olivier, François
SUPPLEANT	Madame	GAILLARD	Chantal

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BECK	Sylvie, Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	SAINTOBERT	Thomas Christophe Pascal
SUPPLEANT	Madame	DECOTTE	Viviane
SUPPLEANT	Monsieur	TIRABASSI	Jacques

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TALMARD	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	DE LA HORRA	Joseph Manuel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GIRERD	Jean-Claude
SUPPLEANT	Madame	RAYMOND	Maire-Claire

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	DEVIGNE	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	DURIVault	Jean
TITULAIRE	Monsieur	MENEGHINI	Cyril
SUPPLEANT	Madame	FRADET	Catherine
SUPPLEANT	Monsieur	SEGARD	Olivier Nicolas
SUPPLEANT	Madame	THONY	Marianne

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	DAVIET	Cédric
SUPPLEANT	Monsieur	CAMAIL	Thierry

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Mademoiselle	FORESTIER	Stéphanie
TITULAIRE	Monsieur	JULIEN-PERRIN	Marc
TITULAIRE	Madame	LEROY SYMOENS	Sylverine Isabelle
TITULAIRE	Madame	PIERRE	Caroline
SUPPLEANT	Madame	COURAJOURD	Nicole
SUPPLEANT	Mademoiselle	CROUZET	Claire Audrey
SUPPLEANT	Monsieur	MEAUDRE	Gérard
SUPPLEANT	Monsieur	PIERRE	Denis Marie jean

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	BEY	Maryse Denise
PERSONNE	Monsieur	GINIBRIERE	Bernard, Henri, Louis
PERSONNE	Monsieur	VIOLET	Christian, Luc, Marie
PERSONNE	Madame	ZILBER	Jackie

Arrêté SGAR n° 11-312 du 26 octobre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Madame	FALCOMATA	Josette Eliane
Suppléant		non désigné	

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

A la suite du tableau désignant les représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) :

Titulaire	Monsieur	TONDEUR	Jean-Marc
Suppléant		non désigné	

Article 3 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

A la suite du tableau désignant les représentants des employeurs sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire		non désigné	
Suppléant		non désigné	

Article 4 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Avant le tableau désignant les représentants de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) et de la Chambre nationale des professions libérales (CNPL), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) :

Titulaire	Madame	CONTAT	Raymonde
Suppléant	Madame	BAREZZANI	Paulette

Article 5 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 6 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés,

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	BESOMBES	Marie-Françoise
TITULAIRE	Madame	ROUTISSEAU	Isabelle
SUPPLEANT	Monsieur	BAL	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	GRANGE	Benoît Oswald

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLON	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	PERILLAT	Alain
SUPPLEANT	Monsieur	BAREAU	Olivier, François
SUPPLEANT	Madame	GAILLARD	Chantal

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BECK	Sylvie, Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	SAINTOBERT	Thomas Christophe Pascal
SUPPLEANT	Madame	DECOTTE	Viviane
SUPPLEANT	Monsieur	TIRABASSI	Jacques

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TALMARD	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	DE LA HORRA	Joseph Manuel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GIRERD	Jean-Claude
SUPPLEANT	Madame	RAYMOND	Maire-Claire

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	DEVIGNE	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	DURIVALT	Jean
TITULAIRE	Monsieur	MENEGHINI	Cyril
SUPPLEANT	Madame	FRADET	Catherine
SUPPLEANT	Monsieur	SEGARD	Olivier Nicolas
SUPPLEANT	Madame	THONY	Marianne

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	FALCOMATA	Josette Eliane
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	TONDEUR	Jean Marc
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	non désigné		
SUPPLEANT	non désigné		

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	CONTAT	Raymonde
SUPPLEANT	Madame	BAREZZANI	Paulette

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	DAVIET	Cédric
SUPPLEANT	Monsieur	CAMAIL	Thierry

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Mademoiselle	FORESTIER	Stéphanie
TITULAIRE	Monsieur	JULIEN-PERRIN	Marc
TITULAIRE	Madame	LEROY SYMOENS	Sylverine Isabelle
TITULAIRE	Madame	PIERRE	Caroline
SUPPLEANT	Madame	COURAJOURD	Nicole
SUPPLEANT	Mademoiselle	CROUZET	Claire Audrey
SUPPLEANT	Monsieur	MEAUDRE	Gérard
SUPPLEANT	Monsieur	PIERRE	Denis Marie jean

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	BEY	Maryse Denise
PERSONNE	Monsieur	GINIBRIERE	Bernard, Henri, Louis
PERSONNE	Monsieur	VIOLET	Christian, Luc, Marie
PERSONNE	Madame	ZILBER	Jackie

Arrêté SGAR n°11-352 du 2 décembre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-279 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), la ligne concernant le titulaire est remplacée par la ligne suivante :

- En tant que représentant des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) :

TITULAIRE	Monsieur	MARCHESSEAU	Frédéric
-----------	----------	-------------	----------

Article 2 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie. Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Madame	BESOMBES	Marie-Françoise
TITULAIRE	Madame	ROUTISSEAU	Isabelle
SUPPLEANT	Monsieur	BAL	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	GRANGE	Benoît Oswald

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	GUILLON	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	PERILLAT	Alain
SUPPLEANT	Monsieur	BAREAU	Olivier, François
SUPPLEANT	Madame	GAILLARD	Chantal

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Madame	BECK	Sylvie, Jeanne
TITULAIRE	Monsieur	SAINTOBERT	Thomas Christophe Pascal
SUPPLEANT	Madame	DECOTTE	Viviane
SUPPLEANT	Monsieur	TIRABASSI	Jacques

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	TALMARD	Jean-Pierre
SUPPLEANT	Monsieur	DE LA HORRA	Joseph Manuel

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	GIRERD	Jean-Claude
SUPPLEANT	Madame	RAYMOND	Maire-Claire

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	DEVIGNE	Jean-Claude
TITULAIRE	Monsieur	DURIVALT	Jean
TITULAIRE	Monsieur	MENEGHINI	Cyril
SUPPLEANT	Madame	FRADET	Catherine
SUPPLEANT	Monsieur	SEGARD	Olivier Nicolas
SUPPLEANT	Madame	THONY	Marianne

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Madame	FALCOMATA	Josette Eliane
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	TONDEUR	Jean Marc
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	MARCHESSEAU	Frédéric, Jean-François, Marcel
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Madame	CONTAT	Raymonde
SUPPLEANT	Madame	BAREZZANI	Paulette

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	DAVIET	Cédric
SUPPLEANT	Monsieur	CAMAIL	Thierry

Autres Représentants

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

TITULAIRE	Mademoiselle	FORESTIER	Stéphanie
TITULAIRE	Monsieur	JULIEN-PERRIN	Marc
TITULAIRE	Madame	LEROY SYMOENS	Sylvérine Isabelle
TITULAIRE	Madame	PIERRE	Caroline
SUPPLEANT	Madame	COURAJOURD	Nicole
SUPPLEANT	Mademoiselle	CROUZET	Claire Audrey
SUPPLEANT	Monsieur	MEAUDRE	Gérard
SUPPLEANT	Monsieur	PIERRE	Denis Marie jean

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Madame	BEY	Maryse Denise
PERSONNE	Monsieur	GINIBRIERE	Bernard, Henri, Louis
PERSONNE	Monsieur	VIOLET	Christian, Luc, Marie
PERSONNE	Madame	ZILBER	Jackie

Arrêté SGAR n°11-284 du 5 octobre 2011

Objet : nomination des membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie les personnes désignées dans le tableau annexé du présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 12 octobre 2011, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Haute-Savoie.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	GILIBERT	Pierre
TITULAIRE	Monsieur	SEGAUD	Patrice
SUPPLEANT	Monsieur	NATON	Jean-François
SUPPLEANT	Madame	ROUX	Géraldine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	NICOUD	Christine Fernande
TITULAIRE	Monsieur	RIVALS	Jean-Jacques
SUPPLEANT	Madame	DEBROUX	Suzanne
SUPPLEANT	Monsieur	REVILLOD	Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Mademoiselle	ROMERO	Violette
TITULAIRE	Monsieur	TUFFET	Guy François
SUPPLEANT	Monsieur	COLLARD	Alain Armand
SUPPLEANT	Madame	ELY-MARIUS	Sandra

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	CHEVALLIER	Franck Gérard
SUPPLEANT	Madame	METZ	Christine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	BONZY	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	NOYER	Emmanuel Chistian Antoine

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	CAMBUS	Bernard Jules Jean-Marie
TITULAIRE	Monsieur	GICQUEL	Philippe André
TITULAIRE	Madame	GODENNE-FAVEREAU	Aline
SUPPLEANT	Monsieur	ROSET	Pascal Marcel Paul
SUPPLEANT	Madame	SANSOE	Annick

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

SUPPLEANT	Madame	CARTIER	Dominique, Michèle
-----------	--------	---------	--------------------

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	POURRAZ	Franck Emmanuel
SUPPLEANT	Mademoiselle	DEMEZ	Fabienne, Michelle, Françoise

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	BENET	Francis René Paul
PERSONNE	Monsieur	LABADI	Ali
PERSONNE	Monsieur	MAESO	Robert Marcel François
PERSONNE	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis

Arrêté SGAR n° 11-311 du 26 octobre 2011

Objet : Modification de l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie

Article 1 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il est inséré la ligne suivante :

Suppléant		Non désigné	
-----------	--	-------------	--

Article 2 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire	Monsieur	CHATELAIN	Patrick
Suppléant		Non désigné	

Article 3 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Après le tableau désignant les représentants de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des employeurs sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) :

Titulaire	Monsieur	ALBORINI	Gérard
Suppléant		Non désigné	

Article 4 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Avant le tableau désignant les représentants de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), il est inséré le tableau suivant :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire		Non désigné	
Suppléant		Non désigné	

Article 5 : Le tableau annexé à l'arrêté n° 11-284 du 5 octobre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Haute-Savoie est modifié comme suit.

Dans le tableau désignant les représentants de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), il est inséré la ligne suivante :

- En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) :

Titulaire	Monsieur	BERNARD	Pierre
-----------	----------	---------	--------

Article 6 : Le tableau actualisé est annexé au présent arrêté.

Article 7 : Le Secrétaire Général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la Haute-Savoie, et le chef d'antenne interrégionale Rhône-Alpes Auvergne de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région et à celui de la préfecture du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,
Marc CHALLEAT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des membres du conseil Union de Recouvrement des Cotisations de S.S. et d'A.F. de la Haute-Savoie.
Composition du conseil d'administration

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

TITULAIRE	Monsieur	GILIBERT	Pierre
TITULAIRE	Monsieur	SEGAUD	Patrice
SUPPLEANT	Monsieur	NATON	Jean-François
SUPPLEANT	Madame	ROUX	Géraldine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

TITULAIRE	Madame	NICOUD	Christine Fernande
TITULAIRE	Monsieur	RIVALS	Jean-Jacques
SUPPLEANT	Madame	DEBROUX	Suzanne
SUPPLEANT	Monsieur	REVILLOD	Serge

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

TITULAIRE	Mademoiselle	ROMERO	Violette
TITULAIRE	Monsieur	TUFFET	Guy François
SUPPLEANT	Monsieur	COLLARD	Alain Armand
SUPPLEANT	Madame	ELY-MARIUS	Sandra

Représentants des assurés sociaux

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

TITULAIRE	Monsieur	CHEVALLIER	Franck Gérard
SUPPLEANT	Madame	METZ	Christine

Représentants des assurés sociaux

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

TITULAIRE	Monsieur	BONZY	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	NOYER	Emmanuel Chistian Antoine

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Monsieur	CAMBUS	Bernard Jules Jean-Marie
TITULAIRE	Monsieur	GICQUEL	Philippe André
TITULAIRE	Madame	GODENNE-FAVEREAU	Aline

SUPPLEANT		non désigné	
SUPPLEANT	Monsieur	ROSET	Pascal Marcel Paul
SUPPLEANT	Madame	SANSOE	Annick

Représentants des employeurs

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE	Monsieur	CHATELAIN	Patrick
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des employeurs

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	ALBORINI	Gérard
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

TITULAIRE		non désigné	
SUPPLEANT		non désigné	

Représentants des travailleurs indépendants

Union professionnelle artisanale (UPA)

TITULAIRE	Monsieur	BERNARD	Pierre
SUPPLEANT	Madame	CARTIER	Dominique, Michèle

Représentants des travailleurs indépendants

Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)

TITULAIRE	Monsieur	POURRAZ	Franck Emmanuel
SUPPLEANT	Mademoiselle	DEMEZ	Fabienne, Michelle, Françoise

Personnes qualifiées

Personne qualifiée

PERSONNE	Monsieur	BENET	Francis René Paul
PERSONNE	Monsieur	LABADI	Ali
PERSONNE	Monsieur	MAESO	Robert Marcel François
PERSONNE	Monsieur	TRIBOULET	Jean-Louis

Arrêté S.G.A.R. n°11-373 du 16 décembre 2011

Objet : dévolution du patrimoine immobilier de la caisse d'allocations familiales d'Aubenas à la caisse d'allocations familiales de l'Ardèche

Article 1^{er} : La propriété des immeubles appartenant à la caisse d'allocations familiales d'Aubenas dont les références sont indiquées sur l'état annexé au présent arrêté, est dévolue de plein droit à la caisse d'allocations familiales de l'Ardèche

Article 2 : Les biens, droits et obligations de la caisse d'allocations familiales d'Aubenas afférents aux immeubles indiqués, sont pris en charge dans la forme où ils se trouvent par la caisse d'allocations familiales de l'Ardèche.

Article 3 : Le présent arrêté constituant un acte public à caractère authentique sera publié par l'organisme bénéficiaire du transfert dans chaque bureau des hypothèques compétent.

Article 4 : Le présent acte est dispensé de droits d'enregistrement et de taxe de publicité foncière en vertu des articles 1084 et 1085 du code général des impôts.

Article 5 : Le Préfet de la région Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône
Le Secrétaire Général pour les Affaires Générales
Marc CHALLEAT

LIBELLE DU SITE	Adresse	Estimation SHON	Statut juridique avant fusion
Centre Social Le Teil	Place Jean Moulin - 07400 LE TEIL	820 m ²	propriété de la CAF d'Aubenas
Centre Social La Voulte	Quartier Hannobal - 07800 LA VOULTE SUR RHONE	1012 m ²	propriété de la CAF d'Aubenas
Centre Social Seibel	rue Albert Seibel - 07200 AUBENAS	2150 m ²	propriété de la CAF d'Aubenas
Terrain siège social	56 boulevard Maréchal Leclerc - 07200 AUBENAS	3722 m ²	propriété de la CAF d'Aubenas
Siège social	56 boulevard Maréchal Leclerc - 07200 AUBENAS	2590 m ²	propriété de la CAF d'Aubenas

Arrêté SGAR n° 11-320 du 2 novembre 2011

Objet : dévolution du patrimoine immobilier de la caisse primaire d'assurance maladie de Grenoble et de la caisse primaire d'assurance maladie de Vienne à la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère

Article 1^{er} : La propriété des immeubles appartenant à la caisse primaire d'assurance maladie de Grenoble dont les références sont indiquées sur l'état annexé au présent arrêté, est dévolue de plein droit à la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère.
La propriété des immeubles appartenant à la caisse primaire d'assurance maladie de Vienne dont les références sont indiquées sur l'état annexé au présent arrêté, est dévolue de plein droit à la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère.

Article 2 : Les biens, droits et obligations de la caisse primaire d'assurance maladie de Grenoble afférents aux immeubles indiqués, sont pris en charge dans la forme où ils se trouvent par la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère.
Les biens, droits et obligations de la caisse primaire d'assurance maladie de Vienne afférents aux immeubles indiqués, sont pris en charge dans la forme où ils se trouvent par la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère.

Article 3 : Le présent arrêté constituant un acte public à caractère authentique sera publié par l'organisme bénéficiaire du transfert dans chaque bureau des hypothèques compétent.

Article 4 : Le présent acte est dispensé de droits d'enregistrement et de taxe de publicité foncière en vertu des articles 1084 et 1085 du code général des impôts.

Article 5 : Le Préfet de la région Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône
Le Secrétaire Général pour les Affaires Générales
Marc CHALLEAT

Libellé du site	Adresse	Estimation SHON	Statut juridique avant fusion	Estimation valeur vénale
Site de Vienne	1 Place Saint Pierre Boite Postale 196 38211 VIENNE	3 859	Propriétaire CPAM de Vienne	2 780 000
Agence de Villefontaine	Impasse Ambroise CROIZAT Boite Postale 68 38090 VILLEFONTAINE	1 849	Propriétaire CPAM de Vienne	971 200
Agence de Roussillon	19 Rue Ambroise CROIZAT 38150 ROUSSILLON	648	Propriétaire CPAM de Vienne	465 000
Agence de Pont de Cheruy	31 Rue de la Liberté Boite Postale 71 38232 PONT-DE-CHERUY	346	Copropriétaire CPAM de Vienne	280 000
Service médical de Vienne	4 Rue Donna 1er étage 38200 VIENNE	386	Propriétaire CPAM de Vienne	404 000
Locaux Donna à Vienne	4 Rue Donna 2ème étage 38200 VIENNE	63	Propriétaire CPAM de Vienne	
Siège social de Grenoble	2 Rue des Alliés 38100 GRENOBLE	16 103	Propriétaire CPAM de Grenoble	11 600 000
Agence de Grenoble-Libération	92 Cours de la libération 38100 GRENOBLE	1 293	Propriétaire CPAM de Grenoble	1 280 000

Agence de Grenoble-Magnot	27 Rue André Maginot 38000 GRENOBLE	2 646	Propriétaire CPAM de Grenoble	2 380 000
Parkings couverts/garages de Grenoble-Magnot	23 Rue André Maginot 38000 GRENOBLE	380	Propriétaire CPAM de Grenoble	338 000
Site de Grenoble-Thiers	48 Rue Thiers 38000 GRENOBLE	2 400	Propriétaire CPAM de Grenoble	2 010 000
Parkings couverts/garages de Grenoble-Thiers	50 Rue Thiers 38000 GRENOBLE		Propriétaire CPAM de Grenoble	
Garage Thiers	50 Rue Thiers 38000 GRENOBLE		Copropriétaire CPAM de Grenoble	
Autre annexe de Grenoble-Local CE	50 Rue Thiers 38000 GRENOBLE	66	Copropriétaire CPAM de Grenoble	
Service médical de Grenoble	66 Avenue Marcelin Berthelot 38100 GRENOBLE	2 076	Propriétaire CPAM de Grenoble	1 680 000
Agence de Grenoble-Ile Verte	1 Rue Menon 38100 GRENOBLE	1 109	Propriétaire CPAM de Grenoble	1 100 000
Agence de Fontaine	2 Rue du Centre 38600 FONTAINE	860	Propriétaire CPAM de Grenoble	774 000
Agence de Vizille	1249 Avenue de Vénaria 38220 VIZILLE	682	Propriétaire CPAM de Grenoble	675 000
Agence de Villard-Bonnot	Rue Ambroise Croizat 38190 VILLARD BONNOT	696	Propriétaire CPAM de Grenoble	565 000
Agence de Voiron	Rue Racine 38500 VOIRON	827	Propriétaire CPAM de Grenoble	744 000
Agence de Rives	57 Rue Pasteur 38140 RIVES	646	Propriétaire CPAM de Grenoble	523 000
Agence de Bourgoin-Jallieu	Avenue du Parc 38300 BOURGOIN-JALLIEU	952	Propriétaire CPAM de Grenoble	771 300
Agence de la Tour du Pin	Rue d'Italie 38110 LA TOUR DU PIN	1 016	Propriétaire CPAM de Grenoble	822 600
TOTAL ESTIMATION DES BIENS IMMOBILIERS (en euros)/				<u>30 163 100</u>

SHON: Surface Hors Œuvre

Nette du bâti

Estimation valeur vénale: suivant avis du service des Domaines-
décembre 2009

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Arrêté n°11-366 du 09 décembre 2011

Objet : transfert de quota laitier suite à un transfert foncier

Article 1 : Le présent arrêté définit les attributions de quotas de lait de vache, prélevés à l'occasion d'un transfert du foncier, au cessionnaire, au titre de la campagne laitière 2011/2012.

Article 2 – Bénéficiaires

Les producteurs ayant fait l'objet d'un prélèvement suite à un transfert foncier bénéficient d'une réattribution du volume prélevé ainsi qu'il suit :

date de dépôt de la demande de transfert foncier	date effet du transfert	N° PACAGE	Raison sociale du livreur	N° acheteur	nom de l'acheteur	type d'activité	nom département	Montant total attribué (en litre)	Montant attribué sur la campagne 2011/2012 (en litre)	Montant attribué sur la campagne 21012/2013 (en litre)
19/07/2011	01/04/2011	1018221	EARL DES DOLINES	301	UNION COOP LAIT AIN	Livraison	AIN	2 462	2 462	0
02/11/2011	01/04/2011	1003646	GAEC DU LEVANT	301	UNION COOP LAIT AIN	Livraison	AIN	60 114	60 114	0

Article 3 – Exécution

Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Marc CHALLEAT

Arrêté n°2011-RA-375 du 16 décembre 2011

Objet : renouvellement de l'agrément du groupement de défense sanitaire apicole de la Drôme « GDSAD » dans les conditions visées à l'article L 5143-7 du code de la santé publique.

Article 1^{er} : L'agrément visé à l'article L.5143-7 du code de la santé publique octroyé au groupement de défense sanitaire apicole de la Drôme, situé 5 les Jardins du Barral – 26160 PUYGIRON, sous le n° PH 06 601, est renouvelé pour une durée de 5 ans à compter de la date du présent arrêté, pour la production apicole.

Article 2 : Les lieux de stockage des médicaments vétérinaires autorisés au titre de l'article L. 5143-8 du code de la santé publique sont situés :

- ⇒ au cabinet du Dr Pierre-David GRAS - GMC Vêto – Les Gouvernaux – 26120 CHABEUIL
- ⇒ chez M. Jean-Claude ALMERAS – 4 rue Amblard – 26000 VALENCE
- ⇒ chez M. François LAFOND – 3 avenue Président Loubet - 26160 LA BEGUDE DE MAZENC
- ⇒ chez M. Louis NOMENY - St Geney – 26120 COMBOVIN
- ⇒ chez Mme Laura CHANAS - 54 avenue Général de Gaulle – 26300 BOURG DE PEAGE
- ⇒ chez M. Charles HAAS – Les Moulières - 26110 VENTEROL
- ⇒ chez M. Rolf STROHMAIER – résidence Les Trois Pierres Le Village - 26410 CHATILLON EN DIOIS

Article 3 : Toute modification des conditions ayant conduit à l'octroi de l'agrément, notamment lorsqu'il s'agit des vétérinaires ou pharmaciens responsables, des lieux de stockage des médicaments vétérinaires ou des productions destinataires, doit être portée à la connaissance du directeur départemental de la protection des populations de la Drôme.

Article 4 : L'arrêté ministériel du 12 décembre 2006 portant agrément du groupement de défense sanitaire apicole de la Drôme « GDSAD » est caduc à compter du 12 décembre 2011.

Article 5 : Le préfet de la région Rhône-Alpes et le préfet de la Drôme sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Marc CHALLEAT

Arrêté n°2011-RA-376 du 16 décembre 2011

Objet : renouvellement de l'agrément du groupement de défense des abeilles de l'Ardèche « GDSA 07 » dans les conditions visées à l'article L 5143-7 du code de la santé publique.

Article 1^{er} : L'agrément visé à l'article L.5143-7 du code de la santé publique octroyé au Groupement de défense des abeilles de l'Ardèche « GDSA 07 » situé chez M. Pascal BINON – lieu dit Chabrière – 07130 TOULAUD, sous le n°PH 06 600, est renouvelé pour une durée de 5 ans à compter de la date du présent arrêté, pour la production apicole.

Article 2 : Les lieux de stockage des médicaments vétérinaires autorisés au titre de l'article L. 5143-8 du code de la santé publique sont situés :

- ⇒ chez M. BINON Pascal– Chabrière – 07130 TOULAUD
- ⇒ chez Mme Henriette COLENSON – 109 chemin des Freydières – 07400 ROCHEMAURE
- ⇒ chez M. Bernard JOUANY – quartier La Rompude – 07600 VALS LES BAINS
- ⇒ chez M. Luc TAULEIGNE – Les Hivières – 07380 FABRAS

Article 3 : Toute modification des conditions ayant conduit à l'octroi de l'agrément, notamment lorsqu'il s'agit des vétérinaires ou pharmaciens responsables, des lieux de stockage des médicaments vétérinaires ou des productions destinataires, doit être portée à la connaissance du directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ardèche.

Article 4 : L'arrêté ministériel du 12 décembre 2006 portant agrément du groupement de défense sanitaire des abeilles de l'Ardèche « GDSA 07 » est caduc au 12 décembre 2011.

Article 5 : Le préfet de la région Rhône-Alpes et le préfet de l'Ardèche sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Marc CHALLEAT

Arrêté n°2011-RA-377 du 16 décembre 2011

Objet : abrogation de l'agrément de la coopérative DIE-GRILLON, groupement visé à l'article L.5143-7 du code de la santé publique

Article 1^{er} : L'arrêté du 4 octobre 2010 octroyant le renouvellement de l'agrément prévu à l'article L. 5143-7 du code de la santé publique au groupement société coopérative agricole DIE-GRILLON, situé 300 chemin de l'Ecluse – 26790 SUZE LA ROUSSE, sous le numéro PH 78025 pour la production ovine est abrogé.

Article 2 : Le préfet de la région Rhône-Alpes et le préfet de la Drôme sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Marc CHALLEAT

Décision du 2 janvier 2012

Objet : Composition du comité technique de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Article 1- Le comité technique de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes est composé des membres suivants :

1 - Représentants de l'administration

M. Gilles PELURSON, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes ;
M. Pierre-Yves PLATZ, secrétaire général.

2 - Représentants des personnels

CFDT : 3 sièges

Membres titulaires

M. Christophe MARIE
Mme Agnès AUDABLE
M. Laurent HIVERT

Membres suppléants

Mme Bernadette JOSSERAND
M. Jérôme LAURENT
M. François-Xavier WALLART

FO : 3 sièges

Membres titulaires

Mme Chantal FAURE
M. Michel CAZENAVE
Mme Fabienne MERAZGA

Membres suppléants

Mme Mallory FOURRE
Mme Anne-Laure RONGEAT
Mme Amélie REGNIER

UNICEF / SNISPV : 1 siège

Membre titulaire

Mme Liliane LEGROS

CGT : 1 siège

Siège vacant

UNSA : 1 siège

Membre titulaire

Mme Agnès PEINADO

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
Gilles PELURSON

Décision du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes du 2 janvier 2012

Objet : Composition du comité technique régional des établissements d'enseignement agricole.

Article 1 : Le comité technique régional des établissements d'enseignement agricole de Rhône-Alpes est composé des membres suivants :

1 - Représentants de l'administration

M. Gilles PELURSON, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes ;
M. Marc CHILE, chef du service régional de la formation et du développement de Rhône-Alpes,

2 - Représentants des personnels

CFDT : 1 siège

Membre titulaire

NOBLIA Gabrielle

Membre suppléant

TARANTOLA Franck

SUD : 1 siège

Membre titulaire

JULIEN-LAFERRIERE

Membre suppléant

Michel CAILLIAU Nadia

FSU : 5 sièges

Membres titulaires

TESTARD Philippe
LAURENSON Geneviève
POIZAT Julien
RIPOCHE René
RIGAUX Magali

Membres suppléants

VIVET Gilles
WOSS Patrick
LOREAU François
ROUZE Héléne
LIMOUSIN Denis

FO : 1 siège

Membres titulaires

BUISSON Florence

Membres suppléants

POIRIER Fanny

UNSA : 1 siège

Membres titulaires

FLEURY Didier
MOUGET Cécile

Membres suppléants

HENRY Jean-Jacques
LAURANT Anne

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
Gilles PELURSON

Arrêté n°11-378 du 15 décembre 2011

Objet : Conditions de financement, par des aides publiques, des investissements des entreprises d'exploitation forestière dans le cadre du Plan de Développement Rural Hexagonal.

Article 1er : Le présent arrêté a pour objet de fixer les conditions techniques et financières régionales d'attribution des aides en matière d'investissements des entreprises de mobilisation des produits forestiers dans la région Rhône-Alpes, dans le cadre de la mesure 123B du Plan de Développement Rural Hexagonal.

Article 2 : Dans le respect des dispositions du décret n°200 7-952, les bénéficiaires des aides sont les entreprises effectuant des travaux d'exploitation de bois : entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers et coopératives forestières.

L'aide est réservée aux micro-entreprises répondant aux critères posés par la recommandation 2003/361/CE de la commission, c'est à dire aux entreprises de moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 millions d'euros.

Pour être éligible, l'entreprise doit être engagée dans une démarche de gestion durable (PEFC ou équivalent) ou dans une démarche de qualité (CBQ+, Rhône Alpes Bois Bûches ou équivalent).

Article 3 : Le montant du plafond de dépense éligible (hors taxes) par investissement est de :

500 000 € pour les câbles mat d'une portée de plus de 1 000 m et d'une capacité de 4,5 t minimum,

350 000 € pour les câbles aériens de débardage de bois à l'exception des câbles d'implantation permanente ou semi-permanente,

340 000 € pour les machines combinées d'abattage et de façonnage, ainsi que les têtes d'abattage,

260 000 € pour les porteurs,

190 000 € pour les engins de sortie des bois [tracteurs de débardage, remorque forestière ...],

150 000 € pour les broyeurs à plaquettes forestières combustibles automoteurs ou tractés,

100 000 € pour les machines combinées de façonnage de bûches,

60 000 € pour les équipements forestiers pour tracteurs agricoles,

20 000 € pour les chevaux et équipements divers liés à la traction animale,

3 000 € pour le matériel informatique embarqué (GPS, système pour l'envoi de données de chantier géo-référencées, ordinateur embarqué), et logiciels y compris sur les camions de transport de bois ronds.

Les matériels d'occasion ou ne présentant pas tous les dispositifs de sécurité requis par la législation en vigueur, les équipements des parcs à grumes et les grues forestières sur grumiers ne sont pas éligibles.

Article 4 : Le taux régional d'aide publique (part nationale et part de l'union européenne) est fixé à 30 % sauf pour les câbles aériens de débardage où ce taux est porté à 40 %.

Article 5 :

1° - Pour les investissements financés au titre de la mesure 123B du plan de développement rural hexagonal (PDRH) sans cofinancement de l'Etat., sont considérés comme prioritaires les dossiers en cohérence et en prolongement d'une démarche territoriale ou d'un dispositif de soutien au développement de l'énergie bois.

2° Pour les investissements financés au titre de la mesure 123 B du plan de développement rural hexagonal (PDRH) et avec un cofinancement de l'Etat, il est défini 3 niveaux de priorité décroissants :

Priorité 1 : demande concernant le financement du matériel de sortie des bois : matériels de débardage par câble, porteur forestier, remorque forestière avec grue, cheval et équipements liés à la traction animale, tracteur forestier ou équipement forestier de tracteur agricole (augmentation de la capacité de mobilisation de l'entreprise), ou des matériels de valorisation du bois énergie dans le prolongement d'une activité d'entrepreneur de travaux forestiers ou d'exploitant forestier.

Ne seront pas retenues dans cette priorité les entreprises ayant un dossier de demande de subvention concernant des investissements mentionnés à l'article 3 en cours de réalisation.

Priorité 2 : demande concernant le financement de matériel combiné d'abattage, de tracteur forestier et équipement forestier de tracteur agricole (sans augmentation de la capacité de mobilisation de l'entreprise).

Ne seront pas retenues dans cette priorité, les entreprises ayant un dossier de demande de subvention concernant des investissements mentionnés à l'article 3 en cours de réalisation.

Priorité 3 : demande concernant le financement de matériels cités en priorité 1 et 2 pour des entreprises ayant un dossier de demande de subvention concernant des investissements mentionnés à l'article 3 en cours de réalisation.

Afin de mettre en œuvre les priorités définies au point 2 de l'article 5, les dossiers de demandes de subvention sont déposés à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt au plus tard le 15 mai de chaque année.

Article 6 : L'arrêté préfectoral 07-324 du 13 juillet 2007 relatif aux conditions de financement, par des aides publiques, des investissements des entreprises d'exploitation forestière dans le cadre du Plan de Développement Rural Hexagonal est abrogé.

Article 7 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône par délégation
le secrétaire général pour les affaires régionales
Marc CHALLEAT

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALEArrêté n°11-102 du 12 décembre 2011

Objet : agrément pour l'activité de séjours de vacances adaptées organisées.

Article 1^{er} : L'agrément pour l'activité de séjours de « vacances adaptées organisées », valable sur l'ensemble du territoire national est accordé à l'association ESCAL, 19 rue de la Sarrazinière à SORBIERS (42290), pour une durée de 3 ans.

Article 2 : Pendant la durée de validité de cet agrément, l'association transmettra chaque année au Préfet de région les informations visées par l'article R. 412-13 du décret visé ci-dessus.

Article 3 : L'agrément pourra être retiré ou suspendu dans les conditions stipulées par l'article R. 412-17 du décret visé ci-dessus.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales, Monsieur le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes et notifié au bénéficiaire.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes,
Le directeur régional de la jeunesse, des sports,
et de la cohésion sociale,
Alain PARODI

Arrêté n°11-110 du 29 décembre 2011

Objet : agrément pour l'activité de séjours de vacances adaptées organisées.

Article 1^{er} : L'agrément pour l'activité de séjours de « vacances adaptées organisées », valable sur l'ensemble du territoire national est accordé à l'association EVA HORIZON - Etudes Vacances Animation Horizon, 8 B rue de la Transmilière à ST MARTIN LA PLAINE (42800), pour une durée de 3 ans.

Article 2 : Pendant la durée de validité de cet agrément, l'association transmettra chaque année au Préfet de région les informations visées par l'article R. 412-13 du décret visé ci-dessus.

Article 3 : L'agrément pourra être retiré ou suspendu dans les conditions stipulées par l'article R. 412-17 du décret visé ci-dessus.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales, Monsieur le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes et notifié au bénéficiaire.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes,
Le directeur régional de la jeunesse, des sports,
et de la cohésion sociale,
Alain PARODI

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENTArrêté n°11-362 du 2 décembre 2011

Objet : sanctions administratives à l'encontre de l'entreprise de transports routiers de marchandises de l'entreprise CATESSON Transports à Grigny (69520)

Article 1 : Il est procédé à l'immobilisation durant 2 mois de 10 ensembles de véhicules exploités par l'entreprise CATESSON Transports

Article 2 : Il est procédé au retrait à titre temporaire pour une durée de 2 mois de 10 copies conformes de la licence de transport communautaire détenue par l'entreprise CATESSON Transports

Article 3 : Pendant toute la durée de la sanction, il ne pourra être délivré à l'entreprise CATESSON Transports aucun titre de transport nouveau de quelque nature que ce soit.

Article 4 : Le chef d'entreprise dispose d'un délai maximal de 8 jours à compter de la notification du présent arrêté pour permettre aux services de l'État compétents de procéder aux immobilisations prononcées à l'article 1 et à la restitution des titres prononcée à l'article 2. L'immobilisation sera réalisée dans les locaux de l'entreprise ou à défaut dans un lieu désigné à cet effet par l'entreprise après accord de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
Les frais d'immobilisation sont à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision sera publiée dans un délai maximal de trois jours suivant sa notification dans le quotidien La Tribune / Le Progrès (toutes éditions de Rhône-Alpes). Les frais de publication sont à la charge de l'entreprise.

Article 6 : La présente décision sera affichée aux portes de l'entreprise (siège et établissements) dès sa notification et pendant toute la durée de la sanction. Les frais d'affichage sont à la charge de l'entreprise.

Article 7 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Rhône-Alpes.

Article 8 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes et M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou leurs représentants, assistés le cas échéant par les forces de l'ordre, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au chef d'entreprise.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
Le secrétaire général pour les affaires régionales,
Marc CHALLEAT

Arrêté n°11-361 du 2 décembre 2011

Objet : radiation du registre des transporteurs routiers de marchandises et des loueurs de véhicules industriels de l'entreprise EUROLAND GLOBAL LOGISTICS RHONE-ALPES à Saint Bonnet de Mure (69720).

Article 1 : Il est procédé au retrait définitif de l'ensemble des titres administratifs détenus par l'entreprise EUROLAND GLOBAL LOGISTICS RHONE-ALPES .

Article 2 : Pendant toute la durée de la sanction, il ne pourra être délivré à l'entreprise EUROLAND GLOBAL LOGISTICS RHONE-ALPES aucun titre de transport nouveau de quelque nature que ce soit.

Article 3 : Le chef d'entreprise dispose d'un délai maximal de 8 jours à compter de la notification du présent arrêté pour permettre aux services de l'État compétents de procéder aux immobilisations prononcées à l'article 1 et à la restitution des titres prononcée à l'article 2. L'immobilisation sera réalisée dans les locaux de l'entreprise ou à défaut dans un lieu désigné à cet effet par l'entreprise après accord de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
Les frais d'immobilisation sont à la charge de l'entreprise.

Article 4 : La présente décision sera publiée dans un délai maximal de trois jours suivant sa notification dans le quotidien Le Dauphiné Libéré (toutes éditions de Rhône-Alpes).

Les frais de publication sont à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision sera affichée aux portes de l'entreprise (siège et établissements) dès sa notification et pendant toute la durée de la sanction. Les frais d'affichage sont à la charge de l'entreprise.

Article 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Rhône-Alpes.

Article 7 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes et M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou leurs représentants, assistés le cas échéant par les forces de l'ordre, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au chef d'entreprise.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
Le secrétaire général pour les affaires régionales,
Marc CHALLEAT

Arrêté n°11- 338 du 23 novembre 2011

Objet : radiation du registre des transporteurs routiers de marchandises et des loueurs de véhicules industriels de l'entreprise Transport Provençal (Michel REYNAUD) à Montélimar (26200).

Article 1 : Il est procédé au retrait définitif de l'ensemble des titres administratifs détenus par l'entreprise Transport Provençal (Michel REYNAUD)

Article 2 : Pendant toute la durée de la sanction, il ne pourra être délivré à l'entreprise Transport Provençal (Michel REYNAUD) aucun titre de transport nouveau de quelque nature que ce soit.

Article 3 : Le chef d'entreprise dispose d'un délai maximal de 8 jours à compter de la notification du présent arrêté pour permettre aux services de l'État compétents de procéder aux immobilisations prononcées à l'article 1 et à la restitution des titres prononcée à l'article 2. L'immobilisation sera réalisée dans les locaux de l'entreprise ou à défaut dans un lieu désigné à cet effet par l'entreprise après accord de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Les frais d'immobilisation sont à la charge de l'entreprise.

Article 4 : La présente décision sera publiée dans un délai maximal de trois jours suivant sa notification dans le quotidien Le Dauphiné Libéré (toutes éditions de Rhône-Alpes).

Les frais de publication sont à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision sera affichée aux portes de l'entreprise (siège et établissements) dès sa notification et pendant toute la durée de la sanction. Les frais d'affichage sont à la charge de l'entreprise.

Article 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Rhône-Alpes.

Article 7 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes et M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou leurs représentants, assistés le cas échéant par les forces de l'ordre, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au chef d'entreprise.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
Le secrétaire général pour les affaires régionales,
Marc CHALLEAT

Arrêté n°11-339 du 23 novembre 2011

Objet : radiation du registre des transporteurs routiers de marchandises et des loueurs de véhicules industriels de l'entreprise TRANSLOVAK (Heldre Agnès)

Article 1 : Il est procédé au retrait définitif de l'ensemble des titres administratifs détenus par l'entreprise TRANSLOVAK (Heldre Agnès)

Article 2 : Pendant toute la durée de la sanction, il ne pourra être délivré à l'entreprise TRANSLOVAK (Heldre Agnès) aucun titre de transport nouveau de quelque nature que ce soit.

Article 3 : Le chef d'entreprise dispose d'un délai maximal de 8 jours à compter de la notification du présent arrêté pour permettre aux services de l'État compétents de procéder aux immobilisations prononcées à l'article 1 et à la restitution des titres prononcée à l'article 2. L'immobilisation sera réalisée dans les locaux de l'entreprise ou à défaut dans un lieu désigné à cet effet par l'entreprise après accord de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Les frais d'immobilisation sont à la charge de l'entreprise.

Article 4 : La présente décision sera publiée dans un délai maximal de trois jours suivant sa notification dans le quotidien Le Dauphiné Libéré (toutes éditions de Rhône-Alpes).

Les frais de publication sont à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision sera affichée aux portes de l'entreprise (siège et établissements) dès sa notification et pendant toute la durée de la sanction. Les frais d'affichage sont à la charge de l'entreprise.

Article 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Rhône-Alpes.

Article 7 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes et M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou leurs représentants, assistés le cas échéant par les forces de l'ordre, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au chef d'entreprise.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
Le secrétaire général pour les affaires régionales,
Marc CHALLEAT

Arrêté n°11-340 du 23 novembre 2011

Objet : sanctions administratives à l'encontre de l'entreprise de transports routiers de marchandises de l'entreprise HABTRANS à Villars-les-Dombes (01330)

Article 1 : Il est procédé à l'immobilisation durant 1 mois de 1 véhicule exploité par l'entreprise HABTRANS

Article 2 : Il est procédé au retrait à titre temporaire pour une durée d'un mois d'une copie conforme de la licence de transport communautaire détenue par l'entreprise.

Article 3 : Pendant toute la durée de la sanction, il ne pourra être délivré à l'entreprise HABTRANS aucun titre de transport nouveau de quelque nature que ce soit.

Article 4 : Le chef d'entreprise dispose d'un délai maximal de 8 jours à compter de la notification du présent arrêté pour permettre aux services de l'État compétents de procéder aux immobilisations prononcées à l'article 1 et à la restitution des titres prononcée à l'article 2. L'immobilisation sera réalisée dans les locaux de l'entreprise ou à défaut dans un lieu désigné à cet effet par l'entreprise après accord de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
Les frais d'immobilisation sont à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision sera publiée dans un délai maximal de trois jours suivant sa notification dans le quotidien La Tribune / Le Progrès (toutes éditions de Rhône-Alpes). Les frais de publication sont à la charge de l'entreprise.

Article 6 : La présente décision sera affichée aux portes de l'entreprise (siège et établissements) dès sa notification et pendant toute la durée de la sanction. Les frais d'affichage sont à la charge de l'entreprise.

Article 7 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Rhône-Alpes.

Article 8 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes et M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou leurs représentants, assistés le cas échéant par les forces de l'ordre, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au chef d'entreprise.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
Le secrétaire général pour les affaires régionales,
Marc CHALLEAT

Arrêté n°11-341 du 23 novembre 2011

Objet : sanctions administratives à l'encontre de l'entreprise de transports routiers de marchandises de l'entreprise Transports THORAL à Passins (38510)

Article 1 : Il est procédé à l'immobilisation durant 3 mois de 9 ensembles de véhicules exploités par l'entreprise Transports THORAL

Article 2 : Il est procédé au retrait à titre temporaire pour une durée de 3 mois de 9 copies conformes de la licence de transport communautaire détenue par l'entreprise.

Article 3 : Pendant toute la durée de la sanction, il ne pourra être délivré à l'entreprise Transports THORAL aucun titre de transport nouveau de quelque nature que ce soit.

Article 4 : Le chef d'entreprise dispose d'un délai maximal de 8 jours à compter de la notification du présent arrêté pour permettre aux services de l'État compétents de procéder aux immobilisations prononcées à l'article 1 et à la restitution des titres prononcée à l'article 2. L'immobilisation sera réalisée dans les locaux de l'entreprise ou à défaut dans un lieu désigné à cet effet par l'entreprise après accord de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
Les frais d'immobilisation sont à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision sera publiée dans un délai maximal de trois jours suivant sa notification dans le quotidien La Tribune / Le Progrès (toutes éditions de Rhône-Alpes). Les frais de publication sont à la charge de l'entreprise.

Article 6 : La présente décision sera affichée aux portes de l'entreprise (siège et établissements) dès sa notification et pendant toute la durée de la sanction. Les frais d'affichage sont à la charge de l'entreprise.

Article 7 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Rhône-Alpes.

Article 8 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes et M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou leurs représentants, assistés le cas échéant par les forces de l'ordre, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au chef d'entreprise.

Pour le préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
Le secrétaire général pour les affaires régionales,
Marc CHALLEAT

Décision du 19 décembre 2011

Objet : délégation de signature de Monsieur Philippe LEDENVIC, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, aux agents du centre de prestations comptables mutualisé pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes

Article 1 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant dans le tableau en annexe 1 pour signer en son nom les actes d'ordonnateur secondaire de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant dans le tableau en annexe 2 pour signer les actes d'ordonnateur secondaire pour le compte des services délégants desquels le chef du service a reçu délégation de gestion d'ordonnateur secondaire.

Article 3 : La délégation de signature accordée aux agents doit s'accompagner d'un dispositif adéquat pour garantir la qualité comptable.

Article 4 : La présente délégation remplace la précédente décision de délégation de signature aux agents du centre de prestations comptables mutualisé pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes du 13 octobre 2011.

Article 5 : La présente décision est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 6 : Le responsable du Service des Affaires Matérielles, Informatiques et Financières, le responsable du centre de prestations comptables mutualisé sont chargés de l'exécution de la présente décision. Elle sera notifiée au préfet, à l'autorité chargée du contrôle financier et au comptable assignataire, affichée à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes
Le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Philippe LEDENVIC

Annexe 1 – Délégations de signature données aux agents pour signer les actes d'ordonnateur secondaire au nom du Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Programmes	Agent	Grade	Fonction	Actes
Tous programmes	Philippe BÉCAUD	Attache d'administration	Responsable du centre de prestations comptables mutualisé	tous actes
Tous programmes	Veronique ROUSSEAU	Secrétaire administrative classe exceptionnelle	Adjointe au responsable du centre de prestations comptables mutualisé antenne de Lyon	tous actes
Tous programmes	Jean-Pierre VALVERDE	Secrétaire administratif classe normale	Adjoint au responsable du centre de prestations comptables mutualisé antenne de Grenoble	tous actes
Tous programmes	Veronique AUDEBRAND	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Sylvie BOULANGER	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Grenoble	tous actes
Tous programmes	Aurelie BOUTORINE	Secrétaire administrative classe supérieure	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Brigitte CLERFAYT	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 400 000 €
Tous programmes	Genevieve DEBONO-KUFFER	Secrétaire administrative classe exceptionnelle	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 400 000 €
Tous programmes	Hanane DJEMILI	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Grenoble	tous actes
Tous programmes	Christelle DUMAS	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Françoise POMMET-PATUREL	Secrétaire administrative classe exceptionnelle	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Amandine ROIRON	Technicienne supérieure de l'équipement	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Maxime SENA	Technicien supérieur de l'équipement	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €

Annexe 2 – Délégations de signature données aux agents pour signer les actes d'ordonnateur pour le compte des services délégués

Programmes	Agent	Grade	fonction	Actes
Tous programmes	Philippe BÉCAUD	Attache d'administration	Responsable du centre de prestations comptables mutualisé	tous actes
Tous programmes	Veronique ROUSSEAU	Secrétaire administrative classe exceptionnelle	Adjointe au responsable du centre de prestations comptables mutualisé antenne de Lyon	tous actes
Tous programmes	Jean-Pierre VALVERDE	Secrétaire administratif classe normale	Adjoint au responsable du centre de prestations comptables mutualisé antenne de Grenoble	tous actes
Tous programmes	Veronique	Secrétaire	Chef de pôle sectoriel	tous actes inférieurs à

	AUDEBRAND	administrative classe normale	antenne de Lyon	200 000 €
Tous programmes	Sylvie BOULANGER	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Grenoble	tous actes
Tous programmes	Aurelie BOUTORINE	Secrétaire administrative classe supérieure	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Brigitte CLERFAYT	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 400 000 €
Tous programmes	Genevieve DEBONO-KUFFER	Secrétaire administrative classe exceptionnelle	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 400 000 €
Tous programmes	Hanane DJEMILI	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Grenoble	tous actes
Tous programmes	christelle DUMAS	Secrétaire administrative classe normale	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Françoise POMMET-PATUREL	Secrétaire administrative classe exceptionnelle	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Amandine ROIRON	Technicienne supérieure de l'équipement	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €
Tous programmes	Maxime SENA	Technicien supérieur de l'équipement	Chef de pôle sectoriel antenne de Lyon	tous actes inférieurs à 200 000 €

Arrêté n°11-402 du 21 décembre 2011

Objet : arrêt de l'Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondations du bassin Rhône-Méditerranée

Article 1 : L'Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondations du bassin Rhône-Méditerranée est arrêté.

Article 2 : L'Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondations du bassin Rhône-Méditerranée est consultable sur le portail d'information sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée : <http://www.rhone-mediterranee.eafrance.fr/gestion/inondations/>. Elle est tenue à la disposition du public dans les préfectures suivantes :

DÉPARTEMENT ET RÉGION	ADRESSE
Ain	45 avenue d'Alsace-Lorraine 01012 Bourg-en-Bresse cedex
Alpes-de-Haute-Provence	8 rue du Docteur Romieu BP 216 04016 Digne cedex
Hautes-Alpes	32 rue Saint Arey BP 100 05011 Gap cedex
Alpes-Maritimes	centre administratif départemental, route de Grenoble 06286 Nice cedex
Ardèche	4 rue Pierre Filiat BP 721 07007 Privas cedex
Ariège	2 rue de la préfecture BP 87 09007 Foix cedex
Aude	52 rue Jean Bringer 11012 Carcassonne cedex
Aveyron	7 place Charles de Gaulle 12000 Rodez
Bouches-du-Rhône et région Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 boulevard Paul Peytral 13282 Marseille cedex 20
Côte-d'Or et région Bourgogne	53 rue de la préfecture 21041 Dijon cedex
Doubs et région Franche-Comté	8 bis rue Charles Nodier 25035 Besançon cedex
Drôme	3 boulevard Vauban BP 1040 26030 Valence cedex 09
Gard	10 avenue Feuchères 30045 Nîmes cedex
Hérault et région Languedoc-Roussillon	34 place des Martyrs de la résistance 34062 Montpellier cedex 02
Isère	2 place de Verdun BP 1046 38021 Grenoble cedex
Jura	55 rue Saint Désiré BP 648 39021 Lons-le-Saunier cedex
Loire	2 rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Etienne cedex 01
Lozère	rue de la Rovère 48005 Mende cedex
Haute-Marne	89 rue Victoire de la Marne 52011 Chaumont cedex

Pyrénées-Orientales	24 rue Sadi Carnot 66951 Perpignan cedex
Haut-Rhin	7 rue Bruat BP 489 68020 Colmar cedex
Rhône et région Rhône-Alpes	106 rue Pierre Corneille 69419 Lyon cedex 03
Haute-Saône	1 rue de la préfecture BP 429 70013 Vesoul cedex
Saône-et-Loire	196 rue de Strasbourg 71021 Mâcon cedex 09
Savoie	Château des Ducs de Savoie BP 1801 73018 Chambéry cedex
Haute-Savoie	avenue d'Albigny BP 2332 74034 Annecy cedex
Territoire de Belfort	place de la république 90020 Belfort cedex
Var	boulevard du 112ème régiment d'infanterie BP 1209 83070 Toulon cedex
Vaucluse	4 rue Viala 84905 Avignon cedex 09
Vosges	place foch 88000 Epinal cedex
Région Alsace	5 place de la République 67000 Strasbourg
Région Champagne-Ardenne	1 rue de Jessaint 51036 Châlons-en-Champagne cedex
Région Lorraine	place de la préfecture BP 71014 57034 Metz cedex 1
Région Midi-Pyrénées	place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de bassin, secrétaire général pour les affaires régionales de Rhône-Alpes, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes, délégué de bassin Rhône-Méditerranée, les préfets des départements inclus dans le bassin, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Jean-François CARENCO
